N°
CASE

38703/B

1-2) NICOLAS, P.F.
3) TROUSSET, E.B.
4) LAUGIER, J.B.

Armagh

1/- XX, 1 Blch, 225 pp. + 1 Blch

2/- 91 pp

3/- 3 Blch, 233 pp. + 2 Blch.

HISTOIRE
DES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Qui ont régné dans la Province de Dauphiné, depuis l'année 1775,

Par M. Nicolas, Docteur en Philosophie & en Médecine; Conseiller-Médecin du Roi, pour le traitement des Épidémies dans la Province de Dauphiné; Médecin de MONSIEUR, frere du Roi, & de Monseigneur le Duc d'Orléans; de l'Académie royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon; de celles de Nismes & des Arcades de Rome; Correspondant de la Société royale de Médecine de Paris; Associé honoraire de la Société économique de Savoie; & Médecin à Grenoble.

Quare omnes & singulos Medicorum cordatiores, quibus curæ, cordique salus hominum est, rogatos etiam atque etiam volo; ut in annotandis morborum historiis, si Epidemici morbi grassantur, & diligentissimi & accuratissimi sint, & quisque in suo loco, temporum & tempestatum præcedentium constitutionem & mutationem, nec non ventorum conditionem, item in barometro, mercurii motum, ac gradum caloris ex thermometro, simul adjiciant, integrasque & plenas historias, cum methodo curandi ac eventu, exhibeant. Frid. Hoffmann. de Epid. morbor. origin. Tom. I. pag. 268.

A GRENOBLE.
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXX.

308996

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

A MONSEIGNEUR

PAJOT DE MARCHEVAL,

INTENDANT DE JUSTICE, POLICE, ET FINANCES DE LA GÉNÉRALITÉ DE DAUPHINÉ.

MONSEIGNEUR,

CE n'est qu'au bienfaiteur de cette Province qu'appartient l'hommage d'un travail qui a pour objet la santé des Peuples. Si l'histoire des Epidémies que j'ai combattues sous vos ordres, peut être utile à mes concitoyens; si mes observations détruisent jamais des préjugés & des erreurs trop communs dans les campagnes, ce sera votre ouvrage, MONSEIGNEUR, puisque c'est à vous que je dois l'honneur d'avoir

été préposé par le Roi, au traitement des maladies épidémiques, dans la Généralité qui a le bonheur d'être confiée à votre administration. J'ai réuni dans ce premier Recueil de mès Mémoires, tout ce qui m'a paru conforme à vos vues ; ceux qui seront publiés dans la suite, auront le même but, & seront rédigés sur le même plan. Je serois bien flatté si, à la satisfaction d'avoir rempli les devoirs de mon emploi, & servi mon pays, je pouvois joindre celle d'avoir mérité votre approbation & votre estime.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
NICOLAS, Med. Reg.

PRÉFACE.

COMME la Médecine eſt fille de l'obſervation & du temps, rien ne pouvoit l'intéreſſer davantage que l'établiſſement d'une Société, dont l'objet principal fût de raſſembler les faits les plus frappants & les plus eſſentiels pour la ſanté des hommes. Ce monument manquoit à la France : il devoit être élevé par le ſucceſſeur & l'émule du *bon* Henri ; par un jeune Roi qui n'a de paſſion que celle de faire des heureux ; qui toujours guidé par la ſageſſe, ne s'occupe que de la gloire de ſon Empire, de la proſpérité publique & particuliere.

Depuis long-temps, les vrais Médecins s'élevoient avec force contre les charlatans & le charlataniſme ; mais l'hydre qu'ils combattoient, ſembloit acquérir tous les jours de nouvelles forces, braver l'autorité des lois, & ménacer l'humanité des coups les plus mortels. Il étoit urgent de prendre des meſures efficaces contre les abus. Elles furent preſcrites par des Lettres-Patentes du mois d'août 1778, portant établiſſement d'une Société Royale de Médecine ;

& cette Société a reçu la derniere ſanction dans le mois d'avril de cette année 1780. Les Villes capitales & l'intérieur des Provinces verront, ſans doute, diſparoître bientôt cet eſſaim de *Maiges*, de ſoi-diſant Opérateurs, & de brigands qui perçoivent ſur le peuple l'impôt le plus onéreux, & dont les *arcanes* ſont une des cauſes les plus redoutables de la dépopulation. Il ne m'appartient point d'anticiper ſur le jugement que les ſiecles futurs porteront au ſujet d'une Compagnie dont les travaux doivent être conſacrés au ſoulagement des hommes : je ne puis que former des vœux, & travailler à répondre à ce que cette Compagnie a droit d'attendre des Correſpondants qu'elle s'eſt choiſis. Puiſſe l'art de guérir être par-tout profeſſé & exercé avec la pureté & la nobleſſe ſi recommandées par le Prince des Médecins (*a*) ! puiſſent les abus n'être pas même ſoupçonnés !

Dès le moment de ſon inſtitution, la Société royale deſira qu'il y eût dans chaque Province un Médecin de Généralité (*b*), dont les devoirs ſeroient de ſurveiller plus ſpécialement la ſanté du peuple, ſur-tout du peuple de la cam-

---

(*a*) *Lib. de decenti ornatu Medici. Lex, jusjurand. &c.*
(*b*) Voy. Mém. de la Soc. roy. de Méd.

pagne, & de vaquer au traitement des maladies épidémiques. Il eſt à préſumer que ce deſir ne ſera pas ſans effet; & que chaque Province aura un Médecin breveté par le Roi pour les épidémies. Il pourra réſulter un très-grand avantage de cet arrangement, en ce que les Médecins de Généralité formeroient chacun un Recueil de leurs obſervations, qui ſeroient d'une utilité infinie pour les générations actuelles & pour nos deſcendants. La Franche-Comté & la Champagne avoient, depuis quelques années, des Médecins chargés par le Roi de porter des ſecours aux Paroiſſes épidémiées: l'utilité de ces inſtitutions ne pouvoit échapper à la bienfaiſance de M. l'Intendant de Dauphiné. Il a bien voulu m'honorer de ſon choix pour la partie des épidémies: & je dois avouer que le deſir de m'aſſurer d'un ſuffrage qui m'honore, a ſoutenu & vivifié, s'il m'eſt permis de parler ainſi, les efforts de la gratitude & du zele. Ce deſir ſeroit bien capable de me ramener à mes devoirs, ſi je pouvois les oublier.

Les obſervations que je publie aujourd'hui ont été faites avec la plus grande exactitude dans les différentes Paroiſſes où j'ai été envoyé. Je ne me bornerai point à faire l'hiſtoire pure & ſimple des maladies

que j'aurai traité : je parlerai, autant que je le pourrai, des obſervations météorologiques, des vents dominants ou particuliers, lorſqu'il s'en trouvera dans les cantons où je ſerai envoyé : je ferai la deſcription topographique des Paroiſſes affligées : j'examinerai quelle eſt la qualité des eaux qui ſervent de boiſſon aux habitants, des ſubſtances dont ils ſe nourriſſent plus particuliérement : je ferai mention de leur maniere d'être phyſique & morale, de leurs habitudes, de leurs préjugés même, lorſqu'ils auront quelque rapport avec leur ſanté.

Il eſt de fait que la maniere de vivre des hommes, influe autant ſur leur eſprit que ſur leur corps. Un payſan qui ne ſe nourrit que de pain d'orge, d'avoine, ou de bled ſarraſin, doit avoir une conſtitution différente de celui qui mange du pain de froment, & vit dans l'aiſance attachée à une riche agriculture. Le premier ſera ſujet à des obſtructions méſentériques ; le ſecond le ſera peu ou preſque jamais : celui-ci ſera bien pris dans ſa taille, muſculeux, ingambe, gai ; l'autre n'aura que des membres groſſiérement proportionnés ; point d'élégance dans ſa taille ; ſon teint ſera cacochyme, plombé ; ſon eſprit taciturne & moroſe. Dans les pays où l'on ne boit que de l'eau de

neige & crue, on voit communément des goîtres, des ſcrophules, (qui peut-être ne tiennent pas à ces ſeules cauſes.) Ces difformités ſont endémiques dans nos Alpes; on n'en ſait pas encore la véritable raiſon. Cet objet eſt bien digne de l'attention d'un Médecin obſervateur: j'oſerai haſarder mon opinion, lorſque l'expérience m'aura permis d'en avoir une à cet égard.

Les eaux ſont plus ou moins ſalubres, en raiſon du ſite & de la nature du terrein d'où elles partent; leur qualité a beaucoup d'influence ſur la conſtitution des hommes qui les boivent. Les montagnes dont la baſe eſt calcaire, en fourniſſent de plus ſalubres, de plus pures, de plus légeres, que celles dont la baſe eſt argilleuſe. J'aurai donc attention, dans mes épidémies, d'examiner les différentes eaux; de déterminer leur peſanteur ſpécifique, & de remonter à leur ſource, lorſque je le pourrai, afin de m'aſſurer de la qualité du ſol.

Il eſt peu de Provinces qui ſoient plus riches en ſources minérales, que le Dauphiné: cette Province poſſede toutes celles que la Médecine peut employer au ſoulagement des malades. Mais il eſt bien ſingulier que, de toutes ces ſources, il n'y en ait qu'une dont les Auteurs

aient parlé, & qui soit généralement connue, sans qu'il en existe une analyse exacte dans les dépôts des connoissances humaines. Je dis *analyse exacte*, car on lit dans quelques traités de matiere médicale, que les eaux thermales de la Motte sont sulphureuses & ferrugineuses, tandis qu'elles n'ont pas la plus légere odeur de foie de soufre, & ne contiennent pas un atome de fer. Voy. *l'Analyse de cette source.*

J'aurai occasion de faire connoître plusieurs autres fontaines qui, passant par des mines de fer dont la Province abonde, deviennent une ressource puissante contre un grand nombre d'infirmités. C'est ainsi que, par un travail admirable de la nature, que l'art ne peut imiter qu'imparfaitement, le métal qui sillonne nos champs, & devient sous la main de l'ouvrier qui le façonne, un instrument utile ou destructeur, peut, lorsque ses parties sont extrêmement divisées, parcourir le dédale artériel & veineux, enlever les obstructions qui s'y rencontrent, & rétablir, dans l'être vivant cette heureuse harmonie d'où résulte la vie générale, la santé (*a*). Tantôt divi-

(*a*) Chaque partie a une maniere d'exister & de vivre. Le corps vivant, dit M. de Bordeu, d'après

ſant les molécules des fluides épaiſſis, & ſtimulant les organes, ces mêmes parties en réveillent l'oſcillation & le jeu, font rentrer la nature dans tous ſes droits, lui rendent ſa vigueur & ſa force. Telles ſont les eaux aérées de Saint-Pierre d'Argenſon en Gapençois, entre les villages d'Aſpres & la Baume des Arnauds (*a*). D'après la connoiſſance pratique de leurs vertus, je ſuis autoriſé à les aſſimiler aux fameuſes eaux de *Pyrmont* en Weſtphalie. On trouve auſſi de de très-bonnes ſources ferrugineuſes à *Auriol* près de Mens; à *Aurel* entre Die & Creſt; au *Pont-de-Barrès* près de Montelimart; à *Chabeuil*; à *Dieu-le-fit*, &c. Celles de *Merindol* près du Buis, ſont ſalines & abſorbantes; celles

---

Hippocrate, *de alimentis*, eſt un aſſemblage de pluſieurs organes qui ont chacun leur vitalité, agiſſent & ſe meuvent d'une maniere qui leur eſt propre; & ont plus ou moins de ſentiment. De l'accord de toutes ces vies particulieres, naît la vie générale que nous appellons ſanté. *Aquitan. min. aq. theſ. 1.*

(*a*) Cette ſource eſt connue depuis pluſieurs ſiecles, ſous le nom de *fontaine vineuſe*. SALVAING DE BOISSIEU l'a célébré par un petit Poëme intitulé *Ænirrhoë*. Il s'exprime en ces termes dans la préface de ce Poëme: *Eſt fons ſapore vini in agro Delphinatum Vocontiorum Vapincenſi, ad Fanum Petri Argenſonii, inter Balmam & Aſperos, qui vinoſus ab Accolis vocatur, quòd per auſterum metallicæ terræ genus profluenti ſapor auſterus ac vinoſus inſit.* Septem miracula Delphinatûs, page 108, édit. de Grenoble, 1659.

de *Laragne*, de *Molans*, de *Châtillon* en Diois, ſont phlogiſtiques, ou ſulphureuſes, pour parler un langage plus commun. Les ſources de cette claſſe, ſont ſpécifiques contre les maladies de la peau & de l'eſtomac, &c. ſur-tout contre les poiſons minéraux & corroſifs (*a*). Je ne parle pas de biens d'autres eaux dont l'énumération trouvera place ailleurs : les ſeules ſources thermales du Dauphiné, ſont celles de la Motte, dont la chaleur va à 64 degrés au thermometre de Reaumur ; & celles du Moneſtier de Briançon, qui ſont beaucoup moins chaudes.

Lorſque je publiai, en 1770, le ſecond volume du *Manuel du jeune Chirurgien*, j'avois déjà le projet que les circonſtances vont me permettre d'exécuter. Je tâcherai de faire connoître les reſſources que chaque canton poſſede contre certaines maladies endémiques, & d'indiquer les ſubſtances que le pauvre pourra ſubſtituer à des drogues exotiques qui ſont preſque toujours hors de la portée de ſes facultés. La main bienfaiſante de l'Auteur des choſes, a diſpenſé les bienfaits avec une égale profuſion

(*a*) Nous devons cette utile découverte à M. *Navier*, Médecin de la Généralité de Champagne, de l'Académie des Sciences. Voyez le livre intitulé : *Contre-poiſons de l'arſenic & du ſublimé-corroſif. &c.* Paris 1777.

dans les deux mondes connus. Si le Péruvien trouve le quinquina ſous ſes pas, nous poſſédons des plantes tout au moins auſſi efficaces. Si l'Africain voit croître dans ſes ſables brûlants le tamarindier, dont le fruit eſt deſtiné à prévenir la diſſolution putride des humeurs, dans ceux qui les mangent ou en boivent la décoction, nous avons dans nos climats l'épine-vinette, le groſeiller, les prunes ſauvages, qui peuvent remplir le même objet que les tamarins. La gentiane de nos Alpes eſt un ſtomachique auſſi aſſuré que la rhubarbe, qui d'ailleurs pourroit appartenir à nos Provinces, comme à celles de la Chine ou de la Moſcovie : depuis quelques années cette plante eſt cultivée en Angleterre, & ſa végétation y eſt très-robuſte : le ſéné d'Italie, de Provence ou du Languedoc; les feuilles de Baguenaudier & de frêne, les fleurs de genêt, &c. ont une vertu purgative, & peuvent tenir lieu du ſéné du Levant. On peut ſubſtituer à l'ipecacuanha la racine de violette en poudre, à la doſe depuis un demi-gros juſqu'à trois ſcrupules, ou de deux gros, en décoction dans ſix onces d'eau commune; on fait bouillir juſqu'à diminution d'un tiers; on y mêle enſuite un peu de ſirop violat; & l'on a par ce moyen un pur-

gatif très-doux & peu coûteux. La poudre de racine de cabaret a les mêmes propriétés, donnée en poudre depuis vingt-quatre grains juſqu'à quarante : il en eſt de même de pluſieurs autres plantes indigenes, que j'aurai occaſion de faire connoître ; enfin, je ne négligerai rien de tout ce qui pourra être utile à ceux dont la ſanté m'eſt confiée. Cet ouvrage portera au moins le ſceau du patriotiſme, s'il n'eſt empreint de celui du ſavoir. Mon ſeul but eſt de remplir avec exactitude les devoirs attachés à la charge dont le Roi m'a honoré : je renonce à toute autre prétention, & n'attends ni louange ni critique, parce que je crois ne mériter ni l'une ni l'autre. J'aurois voulu bien faire ; ſi je ne réuſſis pas, ce ſera la faute de mon organiſation, & non celle de mon cœur.

Nullis nota Quiritibus
Ætas per tacitum fluat.
Sic cùm tranſierint mei
Nullo cum ſtrepitu dies,
Plebeius moriar ſenex.
Illi mors gravis incubat,
Qui notus nimis omnibus,
Ignotus moritur ſibi.

Senecæ Trag. Thyeſt. act. 2.

CORRESPONDANCE
En faveur des Campagnes.

PERSUADÉ que le moyen le plus ſûr de parvenir à connoître les maladies endémiques, étoit d'avoir des liaiſons avec ceux qui par état veillent aux beſoins des peuples, je fis annoncer dans la feuille hebdomadaire de Grenoble, du 5 mars de l'année derniere, qu'à certains jours de la ſemaine, je donnerois des conſultations gratuites aux pauvres malades, ſoit de la ville, ſoit de la campagne; j'invitai MM. les Curés à une correſpondance pour la ſanté de leurs Paroiſſiens : cette invitation a déjà eu des ſuites heureuſes; elle a été réiterée par les ordres de M. l'Intendant, non-ſeulement pour le Dioceſe de Grenoble, mais pour toute la Province au ſervice de laquelle je me ferai un devoir de ſacrifier mes travaux. En conſéquence, j'ai l'honneur de prévenir les Seigneurs, les Curés & autres perſonnes charitables, que, ſur les mémoires qu'ils auront la bonté de me faire parvenir, relativement aux maladies particulieres à certains cantons, je ſerai exact à leur fournir ce que mes foibles

lumieres pourront me ſuggérer ; & que j'aurai recours à la Société Royale de Médecine, lorſque les circonſtances l'exigeront. Je prie ſeulement les perſonnes qui m'honoreront de leur confiance, de vouloir bien détailler leurs mémoires avec exactitude & préciſion ; il ſera utile d'expoſer quel eſt l'âge & quelle eſt la conſtitution du malade, ſon ſexe, les choſes relatives à ce ſexe, ſa condition, ſes paſſions, ſes habitudes, le début, la marche de la maladie, les remedes qu'on a employés, les ſuccès & les maux qui ont réſulté de tel ou tel traitement : je deſirerois qu'on parlât des habitations, & des facultés des malades ; enfin, que ces mémoires ne laiſſaſſent aucune queſtion eſſentielle à faire.

Lorſque la maladie ſera épidémique, les perſonnes charitables ſont intéreſſées à s'adreſſer promptement à M. de Marcheval, afin que le Médecin de la Généralité ſoit envoyé au ſecours des Communautés affligées. Il ſeroit bien eſſentiel qu'on s'opposât à une épidémie dès qu'elle s'annonce ; on arracheroit bien des victimes à la mort.

Comme les ſoins contribuent ſouvent plus à une guériſon, que les remedes, il ſeroit auſſi très-utile qu'il y eût dans

chaque

chaque Paroiſſe une ou pluſieurs femmes, que MM. les Curés encourageaſſent à ſe livrer au ſoin des malades ; lorſque j'ai eu le bonheur de rencontrer quelqu'une de ces femmes, il m'a ſemblé que ma pratique devoit avoir plus de ſuccès : ſi je m'exprime à ce ſujet avec autant de naïveté, c'eſt que j'ai eu occaſion de juger de l'importance de la choſe. Je ſouhaiterois encore qu'on ſe procurât un livre que M. Demarque, Docteur en Médecine, vient de faire imprimer à Paris, ſous ce titre : *Le Guide du malade*, 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage répond à ſon titre, & peut être de la plus grande utilité, par les ſages maximes qu'il renferme.

Avant que de finir cet avertiſſement, je crois devoir prémunir le public contre les atteintes qui peuvent être portées à ſa ſanté ; contre ces êtres dangereux, qui ſans avoir la plus légere connoiſſance en Médecine, s'ingerent avec une coupable audace, à remplir les fonctions importantes de Médecins ; & qui, glanant dans un ſol étranger, ne s'appliquent qu'à faire des dupes, & pourchaſſent la confiance des peuples à force d'importunités & de menſonges ; contre ces coureurs ſe diſant privilégiés, qui raviſſent, ſur tout au payſan crédule, un pain indiſ-

penſable pour la ſubſiſtance de ſa famille. C'eſt dans les campagnes ſur-tout, où ces vampires vont chercher à ſe repaître de la ſueur des malheureux, parce que les loix les banniſſent des grandes villes. La Société Royale de Médecine, chargée de veiller à l'exécution de ces loix, a pris les plus ſages précautions pour écarter le charlatanisme; tout baladin, diſtributeur de remedes, qui ſe dira breveté par cette Compagnie, doit être regardé comme un impoſteur, dont l'audace mériteroit une punition exemplaire, eût-il même acheté des grades dans une de ces Univerſités qui en font le trafic le plus honteux & le plus abuſif.

Inoculation.

La petite verole eſt une maladie exanthémateuſe, inflammatoire, le plus ſouvent épidémique. Cette maladie dont l'idée glaçoit d'effroi, il n'y a pas bien long-temps, n'eſt le plus ſouvent dangereuſe, que parce qu'on la traite mal, en prodiguant des remedes que la nature a en horreur. Il eſt poſſible de borner les progrès d'une épidémie varioleuſe, comme ceux de toute autre maladie : il eſt démontré, par l'expérience, que des parents attentifs ont préſervé des enfants en les iſolant, & en empêchant toute

communication avec les variolés, ou les perſonnes qui en approchent (*a*) : l'idée d'un germe inné, n'eſt plus qu'une idée ſurannée.

L'inoculation eſt un moyen ſûr pour préſerver des enfants bien conſtitués des ravages d'une épidémie varioleuſe. Les aventures de cette opération ne ſont plus problématiques : ſes ſuccès, ſoutenus dans toute l'Europe, ont fait taire les détracteurs (*b*). La ſageſſe de quelques Cours ſouveraines, & notamment du Parlement de Dauphiné, a pourvu cependant à ce qu'on n'inoculât pas dans l'enceinte des villes, à cauſe du danger des communications. Quoique le levain varioleux ait beaucoup perdu de ſon activité & de ſa force, lorſqu'il a été élaboré dans un ſujet, il a été prudent d'empêcher la propagation de la variole par les inoculés.

Pluſieurs Médecins ont établi des maiſons d'inoculation dans des lieux iſolés : j'ai choiſi la maiſon du ſieur Rey, Maître en Chirurgie à Seiſſin, près de Grenoble, au-delà du Drac. Comme je pratique l'inoculation ſuttonienne depuis longtemps, cette méthode ſera préférée à

(*a*) *Voyez* Hiſt. de la pet. vérole, par M. Paulet. M. P.

(*b*) Voyez *le cri de la Nature en faveur des enfants nouveaux-nés*, page 150.

toute autre dans la maison d'inoculation, & je me ferai un plaisir de donner mes conseils à cet égard aux personnes charitables qui les demanderont.

EPIZOOTIES.

La Médecine comparée, ou la Médecine des animaux, est un objet trop essentiel aux cultivateurs & à l'Etat, pour que la Société Royale négligeât de s'en occuper. Les maladies de l'homme n'épargnent pas les animaux soumis à son empire (*a*): il est même assez ordinaire de voir les épizooties succéder aux épidémies ou les précéder. Dans ces circonstances malheureuses, la Société Royale de Médecine enverra, s'il est nécessaire, un des Médecins consultants qu'elle s'est attaché, dans les pays affligés. Mais comme cette Compagnie a demandé à chacun de ses différents Membres de la Province, un exposé succinct des maladies dont les bestiaux sont attaqués dans le pays qu'il habite, avec le nom vulgaire de ces maladies & leur traitement, je prie MM. les Curés & cultivateurs de me faire part de leurs observations, afin que j'en adresse le résumé à la Société.

(*a*) Voyez *l'Exposé des moyens curatifs qui peuvent être employés contre le mal pestilentiel des bêtes à cornes, &c.* par M. Vicq d'Azyr, *&c.*

ERRATA.

*Page 19, ligne 8 de la Préface, au lieu d'*avantures, *lisez*, avantages.

Pag. 34, *lig*. 19, Garniſon, *liſez* guériſon.

Pag. 67, *lig*. 16, ordre, *liſez* ordres.

Ibid. lig. 17, ſecour, *liſez* ſecours.

Pag. 78, *lig*. 23, des remedes du temps, *liſez* des remedes, & du temps.

Pag. 81, *lig*. 14, caractere, *liſez* cratere.

Ibid. quelques volcans, *liſez* quelque volcan.

Pag. 85, *lig*. 19, leithochorton, *liſez* lemithochorton.

Pag. 88, *lig*. 14, moyen, *liſez* moyens.

HISTOIRE
DES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

ÉPIDÉMIE

Qui régna dans le bourg de Voreppe & dans quelques hameaux circonvoisins, dès les premiers jours du mois de décembre 1775, & en janvier 1776.

Cùm modò frigoribus premimur, modò solvimur æstu,
Tempore non certo, corpora langor habet.
Ovid.

L'Automne de l'année 1775 fut assez égale, assez belle à Grenoble & dans presque tout le Dauphiné : vers le commencement de novembre le ciel s'obscurcit, & dans la derniere quinzaine de ce mois, il fut couvert de nuages épais. Les jours ne ressembloient qu'à des crépuscules d'un beau Constitution de l'athmosphere.

jour d'été, & le soleil ne dardoit point ses rayons jusqu'à la surface de la terre ; il y eut peu de variations dans les barometres & dans les thermometres ; l'air étoit lourd, pesant, sans élasticité ; tout le monde se plaignoit d'un mal-aise qui tenoit beaucoup de la fatigue ; les fibres étoient dans un état de stupeur & de relâchement : les montagnes qui environnent Grenoble, & sur-tout les Alpes, étoient couvertes de neige ; le vent de sud domina pendant tout ce mois ; à ce temps nébuleux & lourd, succéda tout à-coup un vent de nord-ouest très-vif & très-sec ; le ciel s'éclaircit & devint plus serein ; il y eut de fortes gelées ; le froid fut cuisant le matin & le soir (*a*).

Un passage aussi prompt de la constitution de l'athmosphere tempérée, mais pesante & humide, à une constitution seche & froide, ne pouvoit qu'influer sur la santé des habitants des lieux où elle régnoit, & principalement sur les gens de la campagne ; le froid resserra, crispa, roidit les fibres ; les pores n'offrirent plus d'issue à l'humeur perspiratoire ; cette sécrétion utile & salutaire une fois supprimée, l'économie animale dut subir des

Effet des variations de l'air.

(*a*) Huxham, tom. 1, pag. 263, parle d'une constitution du ciel, absolument semblable à celle dont je viens de faire l'histoire ; elle régna dans le même mois ; les maladies furent à-peu-près les mêmes en novembre 1741, suivant cet Auteur.

altérations étranges. Auſſi le payſan & l'homme de peine furent-ils les premiers affectés ; aſſujettis à des travaux forcés & continuels, qui entretiennent une abondante tranſpiration, & négligeant toute eſpece de précaution contre l'intempérie de l'air, les gens qui ne vivent qu'au prix de leurs ſueurs, eſſuyerent les premieres atteintes du froid ; & leurs corps ſouffrant en même temps le contact des corpuſcules de neige, que les vents détachoient de la ſurface des montagnes, il ne pouvoit qu'en réſulter une épidémie générale parmi cette claſſe de citoyens, ſur-tout parmi ceux qui négligoient de ſe couvrir en raiſon de l'intenſité du froid.

Cette épidémie fut à-peu-près de la même nature, que celle qui régna à Londres en 1675, & dont Sydenham a fait l'hiſtoire (*a*) : c'eſt le catarre épidémique d'Huxham (*b*) ; la grippe qui régna dans preſque toute la France il y a pluſieurs années : elle fut précédée à Grenoble, par une enflure auſſi épidémique des glandes du cou, connue ſous le nom de *cornes*, d'oreillons. On trouve une bonne deſcription de cette maladie dans le Journal de Médecine du mois de novembre 1757 ; par M. Rochard, Chirurgien, à Belle-Iſle en mer.

(*a*) Sydenham. Opera ; tom. 1, pag. 150, 194 & paſſim.

(*b*) Tom. 1, pag. 153, ann. 1737 ; 299, ann. 1744, ibid.

Hiſtoire topographique.

Le bourg de Voreppe (*a*) où je fus envoyé par M. l'Intendant de Dauphiné, eſt ſitué à deux lieues oueſt de Grenoble, à l'extrémité d'une plaine très-fertile, qui s'étend de l'eſt à l'oueſt, le long de la riviere d'Iſere, qui ſouvent la couvre de ſes eaux, & y dépoſe un limon qui forme un engrais excellent. La montagne ſur laquelle eſt bâtie la Chartreuſe de *Chalé*, eſt au nord-eſt des habitations, & forme de ce côté une barriere impénétrable; à l'oueſt, s'ouvre une plaine très-vaſte, bien habitée, & dont l'agriculture eſt riche; au nord plein, ſe préſente un détroit dont la plus grande partie eſt occupée par un ravin dangereux: c'eſt le chemin qui conduit au village de *Pomiers*, à Saint-Laurent-du-Pont & à la Grande-Chartreuſe. Ce ravin ſépare la plaine de Voreppe de celle de Moirans; le ſol de ces deux plaines eſt abſolument différent; les hameaux de Voreppe ſont dans la plaine à l'eſt, le long de la grande route de Grenoble: les différentes ſources dont les habitants font leur boiſſon, viennent de la chaîne de montagnes qui court au nord de la plaine; elles ſont très-pures & très-légeres.

Symptomes.

L'épidémie s'annonça à Voreppe par les ſignes

(*a*) *Vorapium*, mot dérivé de *ora Alpium*, entrée des Alpes, parce qu'auprès de ce bourg commence la chaîne des montagnes.

caractériſtiques des affections catarreuſes. Les malades ſe plaignoient d'une peſanteur dans la tête, qui dégénera bientôt en une véritable douleur; les yeux étoient rouges, le teint vif & animé; bientôt ſuccédoit l'enchifrènement; & la fluxion parcourant les dégrés aſſignés & connus par les bons Médecins, le goſier étoit affecté; l'humeur paſſoit enſuite à la poitrine, & excitoit la toux en irritant les fibrilles nerveuſes des tubes bronchiques.

Ce n'eſt pas tout encore: comme le relâchement étoit général dans tout le ſyſtême fibrillaire, la criſpation cauſée par le froid, fut auſſi générale; & une partie de l'humeur deſtinée à être évacuée par les pores cutanés, ſe porta ſur les inteſtins. Dans la plupart des malades, il ſurvint d'abord un dévoiement léger, qui fut bientôt ſuivi de la diarrhée, laquelle dégénera en dyſſenterie dans ceux qui ſe négligerent; ainſi le bas ventre, les ſecondes voies furent affectés d'un véritable catarre: l'eſtomac ne fut pas exempt de cette affection; il devint inhabile aux fonctions auxquelles il eſt deſtiné. J'obſervai dans quelques malades des nauſées, des *vomitions* ſpontanées & ſans effort (*a*); quelquefois Diagnoſtic.

(*a*) Il faut diſtinguer deux choſes dans l'action qu'on appelle *vomiſſement*; 1.° l'action en elle-même, qui n'étant pas conſtante, ne doit pas être regardée comme morbifique; 2.° l'expulſion violente des matieres hors de l'eſtomac,

la langue étoit blanche, d'autrefois limoneuſe, tantôt d'un rouge clair ou d'un vif animé, ſuivant le degré de la toux, & la quantité de l'humeur morbifique. La toux étoit violente chez quelques malades; & dans ces cas, l'irritation & les ſecouſſes communiquées au diaphragme & à l'eſtomac, procuroient la *vomition*; dans d'autres, le vomiſſement avoit lieu, par la dépravation des ſucs gaſtriques, & par l'âcreté de la bile, dans les tempéramments robuſtes, ſecs, & bilieux.

Pronoſtic. La maladie dont je viens d'expoſer la maniere d'être, ne me parut d'abord avoir rien d'effrayant. Le pouls des malades étoit ſouple, quoique plein, ſouvent *capital*, ſuivant le degré de la douleur de tête; quelquefois inteſtinal, lorſque le catarre gagnoit les inteſtins; jamais aſſez dur pour caractériſer l'inflammation de la plevre ou des poumons. Je ne vis que deux femmes en qui la maladie avoit dégénéré; l'une parce qu'elle avoit été mal traitée & négligée; l'autre parce qu'elle accoucha dès le premier jour de l'invaſion de la maladie, & qu'elle fut traitée auſſi avec peu de ménagement. On ſait que les payſans ne ſuivent preſque jamais ce qu'on leur preſcrit; qu'ils boivent froid,

---

doit toujours être attribuée à quelque forte irritation, & conſtitue une maladie. La *vomition* eſt l'expulſion paiſible & non morbifique des aliments hors de l'eſtomac; le *vomiſſement* eſt une action tumultueuſe, une maladie.

lorſqu'on leur recommande de boire chaud ; & que chaque femme a ſes ſpécifiques auxquels elle ajoute une foi aveugle. La premiere des deux femmes dont il eſt queſtion, avoit avalé un certain breuvage qui la réduiſit dans l'état le plus triſte ; elle perdit connoiſſance ; le cerveau & la poitrine s'embarraſſerent ; & la mort étoit prochaine lorſque je fus appellé : il étoit encore temps de la rendre à la vie : elle fut ſaignée au pied, & l'orage ſe diſſipa. L'autre ſe trouvoit mieux lorſque je partis ; & j'ai appris depuis, que, fidelle au traitement, elle s'étoit rétablie.

Indications.

Je jugeai devoir en général diriger mon traitement ſur trois indications. La premiere, de rétablir la ſécrétion de l'humeur perſpiratoire : la ſeconde, de prévenir l'engorgement du poumon, ou de faciliter la ſortie de cette humeur épaiſſie dans les bronches ; la troiſieme enfin, d'adoucir l'âcreté de cette même matiere, lorſqu'elle affectoit le canal inteſtinal, & d'empêcher qu'en ſtimulant la membrane villeuſe de cet organe, elle ne procurât une dyſſenterie dont les ſuites ſont toujours à craindre parmi le peuple. Je recommandai aux Chirurgiens que les Officiers municipaux chargerent de mon ordonnance, de remplir la premiere indication en donnant, dès l'invaſion, la tiſane de fleurs de ſureau, édulcorée avec une cuillerée de miel, pour chaque pinte d'infuſion ; ou de faire fondre deux onces

Traitement.

de manne dans chaque pinte de tiſane, le premier jour. Les purgatifs m'ayant paru contre-indiqués, eu égard à l'irritation, je les proſcrivis de l'ordre du traitement.

Dans le cas que la poitrine ne ſe débarraſsât pas aiſément des crachats, que la toux fût ſeche & vaine, je recommandois de donner deux grains de kermès minéral dans la tiſane, & deux gros de ſirop de diacode le ſoir, s'il y avoit agitation, inſomnie, anxiété, eu égard cependant à l'âge, à la force & au tempérament des malades. J'ordonnai auſſi dans dans les mêmes vues, de faire avaler un bol compoſé de vingt grains de nitre, un demi-grain de laudanum ſolide, & un grain de camphre, incorporés dans ſuffiſante quantité de ſirop de diacode; la tiſane de grande conſoude fut indiquée pour lubréfier le canal inteſtinal, dans les cas où l'irritation ſeroit très-vive; deux jours après l'uſage de la tiſane ſimple, on devoit y ajouter, par chaque pinte de liqueur, un demi-gros de ſimarouba, & faire boire, toutes les trois heures, un verre de cette décoction. Les lavements de bouillons de tripes & mucilagineux ne furent pas oubliés.

J'interdis aux payſans l'uſage du vin, parce que chez eux l'abus eſt toujours à côté de ce qu'on leur permet en fait de régime. Lorſque la langue & l'haleine des malades annonçoient de la putridité, je faiſois ſubſtituer aux bouillons gras, des crêmes

de pain, ou les panades ſimples quand il n'y avoit aucun danger de permettre des aliments ſolides.

Les ſaignées en général étoient contre-indiquées ; je recommandai aux Chirurgiens de ne les appliquer que dans des cas urgents : faites ſans diſcernement dans une pareille circonſtance, elles auroient été nuiſibles, ſur-tout dans les premiers temps de la maladie. Il faut être bien réſervé ſur cette opération à l'égard des payſans, ſur-tout dans les maladies catarreuſes (*a*). C'eſt une vérité bien démontrée, que les Chirurgiens des campagnes abuſent cruellement à cet égard & du privilege qui leur eſt accordé, & de la crédulité populaire. En ſaignant mal-à-propos, on affoiblit la nature ; on la rend inhabile aux efforts qu'elle médite, & dont beaucoup de fievres que l'on s'attache à combattre, ſont l'inſtrument. La fievre par elle-même n'eſt jamais qu'un moyen néceſſaire pour aſſimiler & expulſer la matiere morbifique : il faut aider cet effort ; & ne pas le diſtinguer de la maladie principale ; c'eſt travailler à la perte du malade. Il me parut donc très-eſſentiel de preſcrire aux Chirurgiens de ne pas ſaigner, ſans raiſons ſuffiſante, à la premiere invaſion de la fievre ; mais de laiſſer à cette fievre, quand elle auroit lieu, le temps de faire la coction de la

(*a*) *Voyez* l'épidémie du Villard-de-Lans.

maladie ; & de ne travailler à la calmer, que dans le cas où elle feroit trop vive & trop intenſe.

C'eſt par un traitement auſſi ſimple, auſſi naturel, que j'obviai aux maux contre leſquels M. l'Intendant de Dauphiné voulut bien me commettre ; c'eſt par mes ſoins & mes conſeils que la maladie fit peu de progrès : & je me crus bien récompenſé d'avoir pu répondre aux vues d'un Gouvernement qui s'occupe ſans ceſſe du bonheur & de la ſanté des peuples.

L'épidémie dont je viens de faire l'hiſtoire, régna à Grenoble dans les mois de février & mars de l'année 1776, avec les mêmes ſymptomes : preſque tout le monde en fut atteint ; mais elle ne fut à craindre que pour les vieillards dont un grand nombre paya le tribut à la nature.

ÉPIDÉMIE

De la Motte-d'Aveillan, en avril & mai 1777.

Quatuor anni temporibus, variisque aëris constitutionibus, neque minùs locis, prout ea varium situm habent, ventisque exposita sunt, quasdam familiares & proprias quasi esse ægritudines, non dubitandum est. Frid. Hoffman. tom. I, de morb. epid. origine.

SI l'inconstance des saisons fut la cause de plusieurs maladies pendant l'année 1776, la même cause a influé sans doute sur celle de 1777. Les fluxions catarreuses, les fievres automnales & putrides, ne semblerent être calmées en quelques endroits, que pour se porter dans les cantons qu'elles avoient semblé respecter; & s'y produire sous d'autres aspects. Le genre des maladies regnantes fut à peu près le même, ou plutôt elles furent une continuité de celles de 1776.

Constitution de l'athmosphere.

L'hiver de 1777 commença de très-bonne heure; il fut long, très-humide & assez rude; nous ressentîmes, à la vérité, un froid moins cuisant que l'année précédente; mais l'athmosphere fut plus chargée en général, plus lourde, plus épaisse, plus mal-saine encore: le mercure fut

presque toujours bas dans les barometres; les vents de N. O. dominerent: les beaux jours que l'on eut depuis le commencement du mois de mars, annoncerent que la végétation seroit précoce. La température fut chaude; & dans la Semaine Sainte (du 23 au 30 mars) on sembloit être au mois de juin: le temps changea presque subitement le jour de Pâque; il y eut une différence trop marquée entre la derniere quinzaine de mars & la premiere d'avril, pour que la végétation n'en reçût aucune atteinte. Il gela les 4, 5, 6 & 7 de ce mois, & les arbres fruitiers, qui déjà étoient en fleurs, reçurent un dommage considérable.

Bien des personnes avoient déjà quitté les habits d'hiver à la premiere apparition du beau temps; le paysan, dans les campagnes, étoit fortement occupé aux labeurs de l'agriculture, & travailloit en chemise dans les endroits sur-tout qui se trouvent à l'abri des vents. Telle est la terre de la Motte, où régna l'épidémie dont je vais m'occuper.

Histoire topographique.

La Communauté de la Motte est à cinq lieues S. O. de Grenoble; elle est composée de plusieurs hameaux, & assez connue par les eaux thermales qui sortent de son territoire, sur les bords du Drac, au pied d'une colline très-escarpée, dont le sein renferme du charbon fossile: cette substance minérale se trouve aussi en abondance dans

dans toute la vallée ; & les habitants n'ont qu'à ſe donner la peine de creuſer des puits pour trouver ce charbon, ce qui fait tout leur commerce & leur principale reſſource. Il eſt à préſumer que c'eſt en paſſant à travers des mines de charbon & des pyrites accumulés, que les eaux de la Motte acquierent leurs propriétés ; & cette chaleur qui les diſtingue des eaux de Balaruc, de Bareges, d'Aix, &c., &c. Dans un temps où le Drac étoit débordé & gênoit l'écoulement de la ſource thermale, le thermometre que j'y portai monta à cinquante-deux degrés le 12 mai, & à ſoixante-quatre le 20 août de cette même année (*a*). Ces eaux mériteroient d'être plus fréquentées, & le ſeroient, ſans doute, ſi l'accès en étoit plus facile ; ſoit par les guériſons étonnantes & nombreuſes qu'elles ont opérées ; ſoit par l'utilité que le Miniſtere pourroit en retirer pour la ſanté des Soldats qui ont été mutilés pour le ſervice de l'Etat.

Les hameaux de la paroiſſe de la Motte, ſont diſperſés dans une vallée dont la pente eſt aſſez rapide, & qui s'étend de l'eſt à l'oueſt ; celui où ſe trouve l'égliſe, porte le nom d'Aveillan ; il eſt adoſſé à la colline qui le couvre du côté de l'eſt ; au nord, il a encore des hauteurs ; &

(*a*) *Voyez* ci-après le précis de l'analyſe des eaux de la Motte.

au midi, des montagnes assez élevées, mais du troisieme ordre méanmoins parmi celles du Dauphiné : on trouve dans ces montagnes des mines de fer & de plomb. Tout le vallon n'est ouvert qu'à l'ouest, du côté du pays de Trieves, dont le Drac le sépare; les montagnes du Diois bornent son horizon occidental. Le terrein est fertile & extrêmement couvert d'arbres fruitiers, de noyers & d'autres arbres utiles. Aveillan & les autres hameaux qui furent les plus maltraités par l'épidémie, ne reçoivent le vent de nord, que par reflet de l'ouest à l'est ; & ce vent réfléchi ne trouvant pas à s'échapper à cause de l'élévation du côteau, il s'appesantit sur les habitations, & y dépose les miasmes dont il peut être chargé; aussi regne-t-il souvent des maladies épidémiques dans ce pays. D'un autre côté, les émanations minérales qui sont très-abondantes, dans toute la terre de la Motte, à cause des mines de charbon qui s'y trouvent par-tout, absorbent entiérement l'air qu'on y respire, & le privent de son élasticité. Joignons à toutes ces causes, la mauvaise nourriture, la misere, la puanteur des habitations, la négligence du paysan à se garantir des variations de l'air, & nous aurons un tableau fidele des principes & des causes pocatarctiques de l'épidémie, qui est l'objet de ce Mémoire.

Cette épidémie avoit tous les caracteres d'une fievre putride nerveuſe (*a*) ; elle préludoit par un dégoût abſolu pour toute eſpece d'aliment, par l'abattement des forces, par un mal-aiſe ſingulier, par une douleur de tête gravative, de petits friſſons, ſur-tout à la région des reins, & des accès de fievres ſans ordre pendant la journée; la bouche étoit amere, & la langue ſe couvroit d'une croûte jaunâtre; quelquefois le malade vomiſſoit des matieres bilieuſes ; le pouls étoit aſſez développé dans ce premier temps; il approchoit du naturel. Diagnoſtic. Premier temps de la maladie.

Vers le quatrieme jour, que l'on pouvoit regarder comme le commencement du ſecond temps de la maladie, la fievre devenoit continue ; le pouls ſe concentroit ; la peau étoit ſeche, aride & brûlante ; la langue, d'un rouge enflammé & comme gerſée ; on voyoit à ſa racine une croûte jaunâtre ; le milieu étoit raboteux, & ſa pointe d'un rouge vif, mais liſſe ; le ventre étoit reſſerré ; les hypocondres durs & tendus ; les urines ne couloient qu'en petite quantité & avec peine ; les malades les rendoient avec douleur ; elles étoient briquetées : dans cet état des choſes, la tête s'embarraſſoit ; les idées étoient confuſes ; il y avoit aſſoupiſſement comateux, quelquefois Seconde période.

(*a*) *Typhus nervoſus* Sauvag. *Febris nervoſa* Huxham *de aëre, tom. I & III. Hectica maligna* Willis.

délire ; la respiration étoit grande, toujours plus ou moins gênée : dans quelques sujets, le pouls étoit vif, dur, inégal, *intestinal*, dès le commencement de la seconde période : il y avoit des soubresauts dans les tendons ; aridité à la peau ; tremblement universel, sur-tout de la langue que les malades tiroient avec peine hors de la bouche (*a*) ; insomnie continuelle ; de petites selles très-fréquentes, séreuses, & d'une fétidité insupportable ; quelquefois on y voyoit des vers ou isolés, ou en peloton : dans cet état, lorsqu'on exploroit le pouls, on sentoit l'artere frémir sous les doigts indicateur & du milieu ; les pulsations sembloient venir s'y briser en éclats (*b*) ; rarement il y eut des éruptions à la peau : un Chirurgien m'assura cependant qu'il en avoit vu dans quelques malades : la surdité fut un symptome assez général, vers le neuf ou dixieme jour ; elle étoit de bon augure ; je l'ai vu s'étendre quelquefois jusqu'à la fin de la convalescence (*c*).

Troisieme période.

Les malades que je trouvai dans le troisieme temps de la maladie, vers le dixieme ou onzieme jour, avoient tous la langue noire, l'haleine

(*a*) M. Maret, célebre Médecin de Dijon, avoit observé le même symptome. Voyez *Mémoire sur une fievre épidémique.*

(*b*) J'ai eu occasion de vérifier plusieurs fois cette observation. *Voyez* la Gazette de santé, année 1775, n.° 3.

(*c*) Baglivi *Prax. med.* page 70. Maret, *loc. cit.* Hoffmann. tom. I, pag. 350.

fétide, les dents ſales & couvertes d'un enduit bourbeux : le pouls, dans cet état, approchoit ſouvent du pouls naturel, & n'avoit pas le moindre rapport avec les ſymptomes qui ſe préſentoient (*a*); le ventre étoit météoriſé, ſenſible; les laſſitudes ſpontanées, dont on s'étoit plaint dès l'invaſion de l'épidémie, ſe changeoient en douleurs très-vives, ſur-tout aux jambes & aux bras. Je n'ai jamais pu rencontrer la douleur du talon, dont parle M. Maret, quoique l'épidémie de la Motte ait été de la même nature, que celle dont ce Médecin ſavant fait l'hiſtoire (*b*).

Avant mon arrivée au foyer de la contagion, plus de vingt chefs de famille avoient ſuccombé : il eſt à remarquer que les jeunes gens échappoient preſque tous au danger ; on peut en dire autant des femmes en général. La conſternation étoit répandue dans toute cette paroiſſe ; le payſan épouvanté attendoit la mort comme inévitable, & la peur faiſoit quelquefois tout ſon mal. On parloit d'empêcher que cette Communauté ne communiquât avec les autres ; & lorſque je parus, on me dit bonnement *que je venois chercher la mort.* La maladie ſembla perdre ſon activité, à meſure que je faiſois renaître l'eſpoir dans les

(*a*) Sauvag. *Noſol.* claſſ. 2, ord. iv.

(*b*) *Voyez* le Mém. cité, à la note *c*, page 17.

eſprits (*a*). J'employai peu de remedes, & je réuſſis néanmoins, dans huit jours, à conduire plus de ſoixante malades à la convaleſcence.

Peu d'habitants aiſés furent affectés de cette maladie ; l'extrême pauvreté, ou la négligence des payſans ne me permirent pas de faire les obſervations que j'aurois pu déſirer. Le peuple a ſes préjugés & ſes erreurs qu'il eſt difficile de vaincre, & ſouvent néceſſaire de reſpecter : en général, la maladie étoit jugée vers le quatorzieme jour ; les malades qui ſurvivoient à cette époque, réchappoient preſque tous.

Quatrieme période.

La ſurdité permanente fut toujours le ſigne d'une heureuſe terminaiſon ; peu-à-peu la langue perdoit ſon enduit & ſon aridité ; l'enchifrenement ceſſoit alors ; les ſueurs étoient très-abondantes ; le ventre ſe relâchoit, & les urines couloient ſans peine.

Je ne vis mourir qu'un ſeul payſan, qui ſe refuſa à toute eſpece de ſecours avec une obſtination cynique : le neuvieme jour de ſa maladie, la tête ſe prit par degrés ; je prédis ſa mort pour le ſur-lendemain ; il périt après une agonie peu tumultueuſe : cet exemple rendit les autres malades

(*a*) *Hoffmann*, tom. I, page 203, & *paſſim* ; *Baglivi*, *Sydenham*, &c. diſent que rien ne diſpoſe plus à être infecté d'une contagion regnante, que la crainte & le découragement.

plus dociles; & la perte d'un ſeul fut utile au plus grand nombre.

Le traitement que je preſcrivis fut bien ſimple. Comme dans la premiere période, tout annonçoit un embarras ſaburreux dans les premieres voies, & une diſpoſition marquée à l'engorgement de la tête & à l'alkaleſcence, je crus que les principales indications que j'avois à remplir, étoient d'évacuer l'eſtomac par des émétiques, & de donner enſuite quelque léger purgatif, pour entraîner les matieres putrides, qui annonçoient devoir infecter la maſſe générale des humeurs.

Traitement dans la quatrieme période.

Conſéquemment à ces vues, je commençois à donner quelques grains de tartre ſtibié en lavage, & je l'aſſociois à une bonne pincée de ſel marin, pour obtenir & le vomiſſement & des ſelles en même temps; l'émétique donné de cette maniere, eſt toujours purgatif & produit de très-bons effets.

Les bouillons gras furent abſolument interdits aux malades; je n'en permis l'uſage que dans la convaleſcence : c'eſt une erreur que de vouloir forcer les malades, & ſur-tout les payſans, à prendre du bouillon de viande, ſous prétexte de ſoutenir les forces; la nature s'explique à ce ſujet dans le plus grand nombre des maladies, par la répugnance extrême que les malades ont pour cette eſpece d'aliment. Les bouillons gras, ſont

Traitement.

dans cette circonſtance, ce que ſeroit une quantité d'huile, avec laquelle on voudroit éteindre un incendie. Je crois donc qu'on doit abſolument bannir les bouillons gras du traitement des maladies putrides & populaires.

Dans la ſeconde période. Je ſubſtituois aux bouillons de viande, un autre bouillon fait avec une poignée de laitues, de pimprenelle & d'oſeille, avec demi-poignée de mie de pain blanc quand on en trouvoit, ou du pain dont le payſan ſe nourriſſoit avant ſa maladie; après une demi-heure d'ébullition, je faiſois jeter dans le pot une poignée de cerfeuil; une petite cuillerée à bouche de ſel marin, pour un pot d'eau, & gros comme une noix de beurre frais; on paſſoit enſuite le tout à travers un linge, & l'on en donnoit une petite écuellée de trois en trois heures.

Entre les bouillons, je faiſois donner de temps en temps un verre d'eau de fontaine, aiguiſée juſqu'à agréable acidité avec l'eſprit de vitriol ou du vinaigre (*a*). Je fis uſage auſſi de l'eau anti-putride de M. de Beaufort, qui eſt une combinaiſon d'eſprit de ſoufre, de jus de citron,

(*a*) *Fuller* rapporte des obſervations frappantes en faveur des acides, dans le cas de maladies putrides. *Is ſimul ac ſumpſerat*, dit-il, *quanta, Deus bone! rerum mutatio.* Pharmacop. ex tempor. pag. 216. *Voyez auſſi* l'épidémie du Fort-Barraux.

de ſel d'abſynthe, de ſel polychreſte de Glaſer, d'eſprit de vin ou de ceriſes, enveloppés dans une ſuffiſante quantité d'eau de pluie.

Je purgeai mes malades avec la poudre purgative univerſelle, qui ſe trouve dans les boîtes que le Gouvernement fait diſtribuer : je dois obſerver ici que la doſe ordinaire preſcrite à trente-ſix grains, m'a paru trop forte en général; cette poudre purge ſans irritation à la doſe de trente grains.

Les lavements que j'étois dans le cas de preſcrire, étoient préparés avec une décoction de mauves & de pariétaire; & l'on jetoit quelques cuillerées de vinaigre dans la décoction.

Dans la troiſieme période.

La thériaque ou la confection d'hyacinthe diſſoutes dans un peu de bon vin rouge, étoient la potion cordiale ordinaire. J'ai fait uſage du camphre & du kermès minéral, dans très-peu de cas, lorſqu'il falloit relever les forces & exciter la tranſpiration.

Les véſicatoires réuſſirent très-bien; je les faiſois appliquer aux jambes, & les laiſſois couler juſqu'à parfaite guériſon.

Mes malades buvoient par jour deux ou trois pintes de la tiſane ordinaire (l'eau acidulée); cette boiſſon eſt agréable, & n'excite aucun dégoût, comme les tiſanes ordinaires qui énervent preſque toujours les facultés de l'eſtomac,

& le rendent inhabile souvent pour toute la vie, aux fonctions essentielles de la digestion.

J'ai vu quelquefois que la langue devenoit très-belle en moins de vingt-quatre heures, quoiqu'elle fût noire & gercée avant l'usage des acides; les urines se rétablissoient aussi; & le ventre météorisé, ne tardoit pas de se ramollir & de s'affaisser. J'ajouterai, enfin, que trois jours après mon arrivée à la Motte, je commençai à appercevoir un calme étonnant dans l'épidémie, & que je laissai tous mes malades à la seule nature & hors de danger, au bout de huit jours; je fus rarement dans le cas d'ordonner des saignées; & ces cas furent des exceptions générales à la marche que les indications m'avoient prescrite (*a*).

Dans la quatrieme période.

Quand l'estomac se trouvoit affoibli vers le dernier temps de la maladie, je prescrivois un apozeme composé avec une bonne poignée de feuilles de bourrache, & autant de cresson de

---

(*a*) C'étoit ici le cas de se rappeller la distinction lumineuse que fait *Baillou*, des maladies, en *gastriques*, & en *veineuses* ou *sanguines*. *Febres aliæ sunt venosæ, aliæ gastricæ.* Les fievres *sanguines* sont toujours inflammatoires, elles demandent la saignée; les *gastriques* dont le siege est dans les premieres voies, n'exigent que les évacuants & les antiseptiques. Il suffit d'avoir ce précepte toujours présent, soit dans la médecine des hommes, soit dans celle des animaux, pour savoir placer à propos la saignée. *Vicq d'Azyr, Exposé des moyens curatifs*, page 37. J'ai fait la même observation à Eourres; voyez ci-après.

fontaine ; j'y ajoutois une once de racine de raifort ſauvage & de perſil ; on faiſoit d'abord bouillir la bourrache & les racines, dans deux livres d'eau pendant une demi-heure ; on jetoit enſuite le creſſon dans le pot, ſur la fin de l'ébullition ; on le laiſſoit infuſer pendant un quart d'heure ; on couloit enſuite à travers un linge ; & au coulé, on délayoit deux onces de ſirop des cinq racines apéritives, ou de miel tout ſimplement ſi l'on ne trouvoit pas du ſirop.

Je faiſois continuer cet apozeme pendant quelques jours. Ce qui me donna le plus de peine dans cette épidémie, ce fut de faire obſerver le régime ; le payſan n'eſt pas traitable ſur cet article ; quand je permettois une crême de pain, ou une ſoupe légere de vermicelli, je pouvois attendre qu'on donneroit un *plat* de pâte bouillie, appellée *crozets* dans le pays, ou *brigoundeus* : je parvins cependant avec un peu de fermeté à prévenir cet abus.

Je m'apperçus dès les premiers jours, que l'on n'enterroit les cadavres qu'à deux ou trois pieds de profondeur ; je fis creuſer les foſſes à ſix pieds, conformément à l'ordonnance. Obſervations.

On avoit enterré le Curé du lieu dans l'égliſe, ſans autre précaution que d'ouvrir une foſſe peu profonde à l'entrée du chœur, & de la recouvrir de planches ; je repréſentai qu'il étoit urgent de

jeter une couche épaisse de mortier sur cette fosse, en forme de massif; parce que l'église étant basse & peu éclairée, l'infection auroit pu se répandre lors de la putréfaction du cadavre, & renouveller le désastre de Saulieu en Bourgogne (*a*). Sur l'avis du Subdélégué à M. le Premier Président du Parlement de Grenoble, & à la requête de M. le Procureur général, il y eut arrêt le jour même de la Pentecôte, qui ordonna qu'il seroit fait un massif sur la fosse du Curé de la Motte; & le Subdélégué fut chargé de veiller à l'exécution.

Il seroit bien à souhaiter qu'il y eût des ordres pour que les cimetieres des villages fussent transportés loin des habitations. Ils se trouvent ordinairement autour des églises; de sorte que les paysans attroupés dans ces cimetieres, avalent à longs traits les miasmes putrides les dimanches & fêtes, lorsqu'ils viennent aux Offices. Cet objet mérite l'attention la plus sérieuse de la part des Peres de la Patrie.

(*a*) *Voyez* la Gazette de santé, 1773, n.° 1 & suivants; le Journal encyclop. &c.

PRÉCIS DE L'ANALYSE

Des eaux thermales de la Motte.

QUOIQUE les eaux de la Motte ſoient connues depuis long-temps par les bons effets qu'elles ont produit, & que des Médecins du plus rare mérite les aient examiné à leur ſource, nous n'avions cependant que des notions vagues & incertaines ſur la nature de ces eaux. Les expériences des Chymiſtes & des Naturaliſtes qui avoient paſſé à la Motte, avoient été ou trop précipitées, ou faites dans leurs cabinets ſur des eaux altérées & ſophiſtiquées (*a*) ; puiſque les Auteurs s'accordoient à dire qu'elles étoient *ſulphureuſes* & *ferrugineuſes* (*b*), tandis qu'elles ne contiennent ni ſoufre, ni fer. Ainſi les erreurs adoptées par un ſeul homme de mérite, paſſent de ſiecle en ſiecle, de bouche en bouche, juſqu'à ce que le voile qui couvroit la vérité, diſparoiſſe enfin. La ſource thermale dont il s'agit ici n'eſt que ſaline, ſans

(*a*) Quoique l'on faſſe à Paris, & dans tout le Royaume, un uſage très-étendu des eaux de la Motte, nous ſavons que le Prépoſé à la diſtributions des eaux minérales à Grenoble, n'en fit paſſer au Régiſſeur de Paris, que pour 38 liv., en 1779, preuve bien convaincante qu'on les fabrique à Paris.

(*b*) *Voyez* Précis de mat. médic. par M. Lieutaud, &c. &c.

autre mélange, comme on va s'en convaincre par les faits que je vais rapporter.

Le lundi 20 août de l'année derniere, M. le Baron de Venterol, Seigneur de la Motte, & M. Binelly, Directeur des mines de MONSIEUR, & naturaliſte très-éclairé, eurent la complaiſance de m'accompagner à la ſource thermale qui ſe trouve ſur la rive droite & au bord du Drac: un Religieux de la Charité, diſtingué par des connoiſſances en Chymie & ſur-tout par beaucoup d'adreſſe dans la manipulation chymique, étoit avec nous.

J'ai dit dans ma diſſertation ſur l'épidémie de la Motte, que cette terre s'étendoit de l'eſt à l'oueſt, juſqu'aux bords du Drac, & que la pente de la vallée étoit rapide d'une frontiere à l'autre. Le château de la Motte eſt environ aux deux tiers de la diſtance, c'eſt-à-dire deux fois plus près du Drac, que du ſommet de la colline où l'on commence d'entrer dans cette terre. Il faut demi-heure pour aller du château au Drac, à cauſe de la difficulté des chemins. On eſt obligé en effet de deſcendre preſqu'à pic, & par un ſentier étroit & tortueux, une partie de la colline qui devient plus eſcarpée à meſure que l'on approche du torrent. Une caſcade de plus de cent pieds d'élévation, tombe à côté de la ſource: le Drac coule à moins de huit pieds du puits, & n'en eſt

ſéparé que par une digue qu'il couvre ſouvent. C'eſt au château que l'on tranſporte à dos de mulet les eaux pour la douche & pour la boiſſon des malades. Suppoſé qu'il y eût un établiſſement à la ſource même, ce qui eſt abſolument impoſſible, il faudroit tempérer l'eau avant que d'en doucher les malades.

La température de l'air étoit à 22 deg. $\frac{1}{2}$ au thermometre de Réaumur, quand nous arrivâmes à la ſource : il étoit ſix heures du ſoir. L'inſtrument météorologique ayant été plongé dans le baſſin de la pompe, le mercure monta à 64 degrés. La chaleur des eaux thermales eſt, par conſéquent, à 41 deg. $\frac{1}{2}$ au-deſſus de celle de l'athmoſphere.

L'eau de la Motte eſt plus peſante d'un gros & demi par pinte, que l'eau diſtillée : elle diſſout parfaitement le ſavon.

Lorſqu'on la boit, on y diſtingue la ſaveur du ſel marin ; cette ſaveur domine ſenſiblement.

Les expériences par la noix de galle, ne nous préſenterent aucun indice de fer ; l'eau ne perdit point ſa tranſparence.

L'alkali phlogiſtiqué ne donna qu'un précipité blanc : ce qui annonçoit la préſence d'un ſel à baſe terreuſe ; & point de parties ferrugineuſes. L'alkali fixe végétal produiſit un précipité un peu moins abondant que l'alkali phlogiſtiqué, mais de la même nature.

La dissolution d'argent par l'acide nitreux donna un précipité d'un blanc un peu coloré de pourpre, & en flocons distincts ; phénomene dû à l'acide marin qui s'empare de l'argent avec lequel il a plus d'affinité que l'acide nitreux, & forme ce qu'on appelle la *lune cornée*.

La dissolution du mercure par l'acide nitreux, donna d'abord un précipité blanc, lequel devint jaune ; c'étoit un vrai turbith minéral.

La couleur du sirop violat disparut sans participer cependant des autres couleurs caractéristiques des acides ou des alkalis ; effet qui ne peut être attribué qu'aux sels neutres contenus dans l'eau thermale, qui ont changé la maniere d'être des parties colorantes, sans la détruire : une preuve de cette vérité, c'est qu'ayant versé quelques gouttes d'acide vitriolique dans le même gobelet, l'eau devint d'un beau rouge. Les différents acides ne donnerent aucune effervescence qui pût annoncer la présence d'une terre libre & tenue en dissolution par l'eau.

Ces expériences par les réactifs furent répétées à Grenoble ; les résultats furent les mêmes : ce qui prouve que ces eaux ne perdent absolument rien de leurs principes lorsqu'elles sont transportées. L'infusion de noix de galle, devint cependant verte au bout de vingt-quatre heures, & il se fit un précipité blanc ; indice certain

certain d'un ſel à baſe terreuſe non métallique.

Quant à la couleur verte, elle eſt due à la précipitation de la terre abſorbante, plutôt qu'à la réaction des acides, qui, ſe trouvant libres auroient porté leur action ſur la partie phlogiſtique de la noix de galle.

Je n'entrerai point ici dans le détail des opérations qui ont été faites pendant près d'un mois, pour obtenir des réſultats à l'abri de tout reproche : ces détails ſeront publiés lorſque la diſſertation entiere ſur les eaux de la Motte ſera imprimée. Comme ils ne ſont que de pure curioſité, nos Lecteurs les trouveroient peut-être déplacés ici. Il nous ſuffira de dire que toutes les opérations nous confirmerent que l'eau de la Motte contenoit 1.° des ſels à baſe terreuſe, 2.° du ſel marin, 3.° un ſel vitriolique.

La voie d'évaporation étoit indiſpenſable pour ſéparer toutes ces ſubſtances. On diſtilla vingt-quatre pintes de l'eau thermale, afin d'avoir des produits plus ſurs & exempts d'aucun mélange de pouſſiere ou de cendres, &c. Les réſidus ayant été ſéparés, il fut démontré que la proportion étoit pour chaque pinte d'eau de la Motte :

Terre calcaire . . .	3 grains $\frac{29}{48}$.
Sélénite	24 grains $\frac{5}{16}$.
Sel marin	48 grains.

Sel d'ebson . . . . 18 grains.
Matiere extractive faisant
partie de l'eau mere $\frac{1}{2}$ grain.

Le résidu que l'on obtient d'une pinte d'eau, est du poids de près de 95 grains.

Cette eau mere étoit mêlée avec une petite portion de sel marin à base terreuse; elle appartient vraisemblablement au regne végétal, & en a été séparée par les eaux lors de leur passage sur les substances végétales.

D'après ces connoissances, il est démontré que ces eaux sont salines, & non pas ferrugineuses, ou sulphureuses, comme on le croyoit. Elles sont un purgatif doux & bienfaisant, quand on en boit avec modération & pendant plusieurs jours de suite. Rien de plus abusif, de plus dangereux même, que de prendre ces eaux selon la routine ancienne qui préscrivoit d'en boire une quantité considérable *dans trois jours*, & non au-delà. Je fais boire ordinairement ces eaux, à la source, pendant douze jours. On commence par six gobelets dans une matinée, après les préparatif ordinaires. On fait dissoudre deux, trois, ou quatre onces de manne, dans les premiers verres suivant l'âge, la force & la constitution des malades; le second jour, on augmente d'un gobelet, & ainsi de jour en jour, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au

nombre de douze ; alors on diminue tous les jours d'un verre, jusqu'à ce qu'on soit revenu au nombre de six d'où l'on étoit parti.

Bues de cette maniere, soit à la source, soit au loin, l'eau de la Motte est apéritive, désobstruante, stomachique, très-efficace contre les fleurs blanches, les opilations, les jaunisses invétérées, la suppression de regles, les obstructions des visceres, & tous les maux qui peuvent dériver de ces principes. Elles sont spécifiques, à raison de leur chaleur, contre les foiblesses d'estomac dont elles rétablissent les fonctions, lorsqu'elles sont troublées par une pituite tenace & glaireuse qui occasionne des flatuosités, & ce gonflement incommode, qui tient de si près à l'hypocondriacisme; elles entraînent par les selles les matieres qui sont à charge à la nature, soit dans les premieres, soit dans les secondes voies.

On connoît leur éfficacité contre les paralysies, les hémiplégies, les douleurs de rhumatisme ou de sciatique nerveuse ou antérieure, dont le Docteur *Cottugno* a parlé avec tant de lumieres (*a*).

Ces eaux ne perdent que leur chaleur, par le transport; bien différentes en cela, des eaux ferrugineuses, dont la plupart ne sont plus que de l'eau pure, lorsqu'elles sont arrivées à leur desti-

(*a*) *Dissert. de ischiade nervosâ*; Venet. 1768.

nation, ſur-tout celles qui ſont gaſeuſes, comme celles de Saint-Pierre d'Argenſon. Il faut abſolument aller ſur les lieux, pour profiter des vertus de ces dernieres; mais celles de la Motte, à la chaleur près, ſont à deux cents lieues, ce qu'elles étoient à la ſource; cette conſidération les rend bien recommandables pour les perſonnes qui menent une vie oiſive, vivent dans la bonne chere & les plaiſirs; ces perſonnes devroient tous les ans au printemps, boire les eaux de la Motte, de la maniere preſcrite ci-deſſus.

ÉPIDÉMIE

Du Fort-Barraux, dans l'été de 1778.

Tanti ergò intereſt primas morborum cauſas & occaſiones, nihil negligendo, ſollicitè & diligenter inquirere. Morgagni de ſedibus & cauſis morb. epiſt. XIII, §. 23.

LA Garniſon de Grenoble fournit ordinairement un détachement de cent hommes pour la garde du Fort-Barraux, qu'on renouvelle tous les mois : le Régiment de MONSIEUR étoit ſeul dans la capitale du Dauphiné en 1778 ; c'étoit par conſéquent de ce corps, qu'on tiroit les Soldats deſtinés pour le Fort. Une fievre tierce, bilieuſe, qui régnoit dans quelques villages, gagna la Garniſon. Depuis le mois d'avril, on amenoit toutes les ſemaines pluſieurs malades à l'Hôpital de Grenoble ; & ce nombre groſſit de maniere à alarmer le Gouvernement. M. le Comte de Tonnerre, Commandant de la Province de Dauphiné, & M. L'Intendant, me firent l'honneur de me commettre, pour aller au ſecours des malades. La Compagnie de *Vitalis* qui formoit

la Garnison, étoit entiérement attaquée ; & tous les fiévreux avoient à gémir sur les mêmes symptomes : ils avoient éprouvé, dès le premier accès, des douleurs de tête plus ou moins fortes, en raison de la constitution d'un chacun ; des envies de vomir, des douleurs dans les articulations, & un abattement singulier après le frisson : en général la langue étoit aride, comme brûlée, enduite d'une croûte bilieuse, d'un jaune plus ou moins foncé, presque noire dans quelques-uns. Très-souvent les malades vomissoient des vers, ou en rendoient par les selles ; ils étoient pâles, décolorés, sans force ; & lorsqu'ils arrivoient à l'Hôpital, ils avoient une peine infinie à se remettre, malgré tous les secours qui leur étoient prodigués. Tous ces symptomes annonçoient une maladie qui pouvoit devenir très-sérieuse ; il falloit en découvrir le vrai principe pour la Garnison. L'inégalité de la température qui régna depuis le printemps jusqu'à la fin de l'été ; les chaleurs étouffantes qui se faisoient sentir par intervalles ; l'abus des fruits ; la nécessité où le Soldat étoit de coucher au bivac, pour éviter la piqure des insectes attachés aux bois de lits ; & la mauvaise qualité des eaux du Fort, me parurent être les causes de l'événement : le site de ce Fort ne me parut y avoir part, qu'eu égard à la constitution de l'athmosphere de cette saison.

Diagnostic.

Le Fort Barraux eſt à ſix lieues à l'eſt de Grenoble, placé ſur un tertre de ſable & de gravier, à une lieue de Montmélian, ville de Savoie ; ce tertre domine l'Iſere, & ſe trouve ſur la rive droite de cette riviere ; le ſol qui environne le Fort, eſt également ſablonneux & aride ; ce n'eſt qu'au-deſſus du grand chemin que la terre eſt fertile, parce qu'elle eſt arroſée par les ſources que fournit la montagne au village de Barraux. Le Fort eſt iſolé ſur la hauteur dont j'ai parlé ; ſes murs le dérobent à la vue, & enſeveliſſent, pour ainſi dire, le corps de caſerne & les autres habitations qu'ils renferment ; la porte eſt au nord, maſquée encore par des murs de fortifications. La chaîne de montagnes au pied de laquelle eſt placé le village de Barraux, court de l'eſt à l'oueſt, depuis Chapareillan juſqu'à Grenoble ; cette chaîne prive par conſéquent le Fort, des influences ſalutaires du vent du nord ; & le laiſſe en proie au ſeul vent du ſud-eſt ou du ſud-oueſt, dont le premier vient du côté du *Montcenis*, l'autre, par la vallée de Graiſivodan, en remontant l'Iſere, dont la rive gauche, quoique très-riante & très-fertile, eſt auſſi bornée par une autre chaîne de montagnes plus élevées que celles du nord. Hiſtoire topographique.

On ſe rappelle que le printemps de 1778 fut inégal & pluvieux, ainſi que le commencement Obſervations météorologiques.

de l'été ; que les chaleurs furent très-fortes en juin & en juillet, & qu'il régna ensuite une sécheresse de deux mois & demi, à laquelle succéderent des pluies qui occasionnerent des innondations presque générales. La constitution inégale & pluvieuse du printemps, annonce ordinairement des fievres intermittentes pour l'été : cette observation du Prince des Médecins, dont la vérité a percé la nuit de l'ignorance & des temps, (*a*) se vérifia bien dans le courant de cette année ; car presque tous les villages de la rive droite de l'Isere, furent attaqués de fievres tierces ; & si le Fort fut plus maltraité encore, c'est que n'étant point ouvert aux vents, l'air y étoit étouffé, & si insupportable pour le Soldat, qu'il sortoit la nuit, en chemise, & alloit coucher au bivac sur le rempart, soit pour respirer plus a son aise, soit pour se dérober à la fureur des insectes attachés à d'antiques *chalis* dont les chambrées sont garnies.

Causes générales.

A ces deux causes générales, il faut joindre l'inconduite dans le régime, l'abus des fruits verts ou gâtés que l'on apportoit aux Soldats ; l'habitude pernicieuse qu'ils avoient de se laver à la fontaine du Fort, à toutes les heures du jour & de la nuit ;

(*a*) *Quod si hiems quidem sicca & aquilonia, ver autem pluviosum & austrinum fuerit, æstatem febribus abundare, & lippitudines inducere necesse est.* Hipp. de aëre, aquis & locis, Sect. III.

enfin la mauvaiſe qualité de l'eau qui leur ſervoit de boiſſon. La chaîne de montagnes qui fourniſſent la fontaine du Fort-Barraux, eſt portée ſur une baſe argilleuſe. Je me ſuis convaincu que les différentes ſources, ſortent de cette baſe, & que celle du Fort étoit la plus lourde, & la plus mal-ſaine. La diſſolution de mercure par l'acide nitreux, donna, dans toutes, un précipité jaune, qui eſt un vrai turbith minéral. Or c'eſt là un moyen décidé ſûr par les bons Chymiſtes, pour connoître ſi les eaux d'une ſource, ſont vitrioliques & mal-ſaines.

La maladie étant connue par ſes caracteres génériques, j'eſtimai qu'il falloit 1.° autant qu'il ſeroit poſible, obvier aux inconvéniens dépendants des cauſes éloignées du mal; & 2.° l'attaquer par les moyens indiqués par la ſaine portion des Médecins praticiens. Indications.

Les fruits de mauvaiſe qualité furent conſignés à la porte du Fort: il n'en entra plus, qu'il n'eût été viſité & jugé par MM. les Officiers. On preſcrivit dans chaque chambrée un régime & une conduite générale; on prit de ſages meſures pour que l'eau du Fort ne ſervît pas de boiſſon pendant la durée de l'épidémie; & il fut défendu aux Soldats de ſe laver ſans permiſſion. Pour leur ôter le prétexte de coucher au bivac, on fit nétoyer les chalis. Traitement.

Afin de prévenir l'effervefcence de la bile &

la putridité, je fis mêler de l'acide vitriolique dans les cruches des chambrées; le Soldat buvoit avec plaisir cette eau acidulée; on alloit deux fois par jour puiser de l'eau, à une source que j'avois jugée plus saine que les autres, & qui se trouve dans la plaine, à l'est en-delà d'un ravin, qui va se jeter dans l'Izere, à une portée de fusil du Fort.

La Garnison fut aussi changée; celle qui succéda fut soumise au même régime, au même ordre de traitement, à la même discipline; la maladie cessa entiérement.

L'on ne sauroit assez recommander l'usage des acides pour les maladies de Garnison; cet usage est préconisé depuis un temps immémoré, par le succès le plus frappant, & par les Médecins les plus éclairés de tous les siecles (*a*). Il n'est pas besoin d'appuyer cette vérité d'une théorie brillante; elle est superflue quand les faits sont aussi tranchants: qu'il me soit permis cependant de rapporter ici une observation qui m'est propre.

Observation.

Un maréchal ferrant, très-robuste, & d'un tempérament athlétique, se met au lit & se plaint d'un violent mal de tête. Sa langue étoit raboteuse presque noire; ses yeux saillants & hagards; une

(*a*) Voyez *Colombier*, Préceptes sur la santé des Gens de Guerre. Lettsom *a nevv dispensatory*. &c. &c.

chaleur poignante ſe faiſoit ſentir ſur tout ſon corps; il touchoit au délire lorſque je fus appellé. Je fis préparer un mélange d'eau & de vinaigre, par moitié: le malade but à large doſe, & fut en état de travailler le lendemain (*a*).

Il ſeroit bien eſſentiel pour le bien du ſervice, que dans les Garniſons des Forts où ſont raſſemblées pluſieurs Compagnies de Soldats, la boiſſon, pendant les chaleurs de l'été, fût de l'oxicrat; que l'on eût ſoin de bien aérer les chambres, de les faire parfumer de temps en temps, en y brûlant des plantes aromatiques, ou en jetant du vinaigre ſur une pelle rougie au feu. On devroit prendre les mêmes précautions à l'égard des cachots; ou, dans le cas d'une infection conſidérable, ſe ſervir du moyen dont M. de Morveau, Avocat général au Parlement de Dijon, ſe ſervit pour déſinfecter une priſon.

Prenez une capſule de verre, placez-la ſur un bain de ſable, & y mettez ſix livres de ſel marin un peu humide; verſez pardeſſus deux livres d'huile de vitriol; fermez tout de ſuite les portes du lieu infecté, dans lequel on aura placé ce mélange; on pourra augmenter la doſe en raiſon de l'étendue plus ou moins grande du lieu infecté; il faut n'ouvrir les portes qu'au bout d'un quart d'heure, & avec précaution.

(*a*) *Voyez auſſi* l'épidémie de la Motte.

ÉPIDÉMIE

De la Paroiſſe du Villard-de-Lans, en avril 1779.

Medicus ad ſanandum ſufficiet, ſi ſufficerit ad cognoſcendum. Hipp. de arte, §. 20.

L'ORDRE admirable que la Nature a établi relativement aux ſécrétions animales, n'eſt jamais troublé ſans qu'il n'en réſulte des accidents plus ou moins graves. Quoique l'homme tranſpire beaucoup moins en hiver qu'en été, la quantité de la tranſpiration eſt cependant déterminée, ſuivant les obſervations de Sanctorius (*a*) & de Keill (*b*), à trois livres, à peu près, dans un jour d'été, & à demi-livre dans un jour d'hiver. Lorſque cette quantité diminue par quelqu'accident, par exemple, par le reſſerrement des pores cutanés dans un temps froid; l'équilibre de la ſanté ſera détruit, ſi cette matiere ne ſe porte vers quelque émunctoire qui puiſſe la tranſmettre au-dehors. Si la métaſtaſe ſe fait ſur les inteſtins, elle y occaſionnera

(*a*) *Medicina ſtatica.*
(*b*) *Medicina ſtat. Britannica.*

une diarrhée (*a*), comme j'eus lieu de l'obſerver en 1775. Si l'eſtomac reçoit cette humeur, ce ſera un rhume d'eſtomac. Quelquefois auſſi, lorſque le principe morbifique paſſe dans le ſang avec le chyle qu'il aura infecté, il occaſionnera quelque maladie putride (*b*). Celle du Villard, que j'ai eu le bonheur d'arrêter, auroit ſans doute été meurtriere, ſi cette contrée eût négligé de demander des ſecours (*c*).

Ces vérités admiſes, il ne paroîtra pas étonnant que le printemps, ſoit la ſaiſon où l'on voit régner communément des maladies catarreuſes, des pleuréſies, des peripneumonies, ou d'autres infirmités qui naiſſent du dérangement de la tranſpiration. Les gens aiſés s'en préſervent le plus ſouvent, parce qu'ils peuvent ſe mettre à l'abri de l'intempérie de l'air, en ſe vêtiſſant, en échauffant leurs appartements, en évitant de ſortir. La claſſe de citoyens la plus utile, celle qui alimente les villes du fruit de ſon induſtrie & de ſes travaux, la claſſe des laboureurs, eſt la moins épargnée; parce qu'elle eſt la plus indigente, qu'elle ſe nourrit & vêt très-mal.

(*a*) *Voyez* la Diſſertation ſur l'épidémie de Voreppe. *Frid. Hoffmann*, tom. I, pag. 166. *Sauvag.* Noſol. tom. III; traduct. franç. *in*-8.°

(*b*) *Sauvag.* Noſol. tom. II; Cardialgie, 9.

(*c*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

Hiſtoire topographique.

La montagne du *Villard-de-Lans* eſt à quatre lieues ſud-oueſt de Grenoble, & à trois lieues du bourg de Saſſenage. Pour y monter de ce bourg, on gravit pendant près d'une heure, une colline eſcarpée, à travers de laquelle le ruiſſeau, appellé *Furon*, ſe précipite en caſcades, & avec un bruit impoſant : ſes eaux baignent l'entrée des *Cuves de Saſſenage*, ſi fameuſes dans des temps d'ignorance; mais dont le merveilleux s'éclipſe au flambeau de l'Hiſtoire Naturelle : après avoir traverſé le bourg, *Furon* va mêler ſes eaux à celles de l'Iſere. On n'arrive à la ſource de ce ruiſſeau, qu'après l'avoir ſuivi pendant une heure & demi, dans un détroit profond, entre des rochers très-élevés, appellés communément les *Gorges de Saſſenage*. On eſt ſurpris, en ſortant de ce détroit, de trouver une plaine qui s'ouvre du nord au ſud, & s'étend à plus d'une lieue & demie : c'eſt un berceau très-agréable & très-fertile entre deux montagnes. l'extrémité S. E. eſt bornée par la montagne, dite la *Moucherole*, dont le ſommet eſt couronné de glaces éternelles, & par un chemin qui ſépare la contrée de Lans de la vallée de Greſſe.

Le chef lieu du berceau eſt le bourg appellé *Villard*. La paroiſſe eſt très-étendue; ſes hameaux ſont diſperſés ſur les hauteurs : il en eſt qui ſont à près de deux lieues de l'égliſe paroiſſiale, du côté de l'oueſt. La vallée de Lans étant fort élevée,

elle eſt expoſée immédiatement aux coups de vent du nord qui s'engage dans le détroit dont il a été parlé ci-deſſus, en ſortant de la vallée de Quais, qui eſt vis-à-vis les *Gorges*, à peu près à la même hauteur, & à la diſtance d'une demi-lieue de la rive oppoſée de l'Iſere. Or il eſt de fait que plus un vent eſt coërcé, plus il acquiert d'impétuoſité, qu'il déploie enſuite, lorſqu'il trouve une iſſue.

Les hivers ſont ordinairement humides dans la vallée de Lans; il y tombe beaucoup de neige, & la plaine eſt marécageuſe, parce qu'elle reçoit les eaux des deux montagnes qui ſont à l'eſt & à l'oueſt du berceau: ce ſont ces eaux qui vont former le ruiſſeau de Furon. L'hiver de cette année 1779, a été en général très-ſec; à la fin du mois de février, le thermometre étoit déjà à 4 degrés au-deſſus du terme de la glace: le ciel étant pur & ſerein, le ſoleil portoit à la ſurface de la terre une chaleur qu'on n'eût pas dû attendre dans cette ſaiſon. Sur la fin de mars, le thermometre étoit au tempéré; le tonnerre gronda; on éprouva une température étouffante: les nuits cependant étoient fraîches, ce qui arrêta les progrès de la végétation. Les payſans qui travailloient déjà la terre dans des endroits qui, dans les autres années, étoient encore couverts de neige vers la fin de mars, ſe trouvoient ſous deux climats à la fois: au ſoleil, ils

Conſtitution de l'athmoſphere.

étoient baignés de sueur ; à l'ombre, la fraîcheur arrêtoit la transpiration cutanée ; ils ne pouvoient donc qu'être affectés d'un passage aussi subit, aussi extraordinaire du chaud au froid.

Effets des variations de l'air.

Aussi la maladie épidémique commença-t-elle dans le mois de mars. Dès-lors les habitants des hameaux les plus élevés commencerent à se plaindre de lassitudes spontanées, d'envies de vomir, de points vagues dont Baillou a parlé avec tant de discernement & de justesse (*a*). La maladie fit bientôt des progrès rapides. Le délire succéda aux douleurs de côté ; la poitrine reçut la matiere morbifique, qui se fixa sur le poumon, comme étant l'organe le moins capable, eu égard à sa constitution molle & lâche, de résister à cette appulsion. On saigna ; douze chefs de famille, ou adultes, furent victimes de cette opération si justement condamnée (dans les cas pareils à celui dans lequel se trouvoient nos malades) par Duret, Commentateur d'Hippocrate (*b*), par Baillou (*c*), Baglivi (*d*), Sydenham (*e*), &c.

Plusieurs de ces morts arriverent douze ou quinze heures après le second temps de la maladie. Ceux

---

(*a*) *Constit. epidemiq. vernalis ann.* 1574, 1575.
(*b*) *In coacis, fol.* 388.
(*c*) *Loco citato.*
(*d*) *Oper. pag.* 40.
(*e*) *Tusses epidemicæ ann.* 1675. *Op.* 153.

qui

qui résisterent le plus long-temps, n'allerent pas au-delà de trente heures.

Des événements aussi sinistres & aussi alarmants, jeterent la consternation parmi le peuple. On se rappelloit le souvenir de l'épidémie qui régna au Villard en 1764; épidémie qui dura dix mois, & moissonna un très-grand nombre d'habitants de tout âge & de tout sexe. Il étoit temps d'arrêter le fleau naissant; on demanda du secours : M. l'Intendant de la Généralité se hâta de l'accorder.

J'arrivai au Villard le 15 avril : le thermometre étoit à treize dégres au-dessus du terme de la glace; le temps, comme on le dit communément, étoit lourd & pesant. La maladie sembloit donner quelque relâche; mais se préparer sourdement à une attaque nouvelle : c'étoit un feu caché sous la cendre. Plus de quatre-vingts personnes étoient au début de la maladie; je n'en trouvai aucune dans le second temps, celui de l'accroissement, si l'on en excepte une jeune femme enceinte de six mois, & dont j'aurai occasion de parler. Le danger me parut pressant; c'étoit le cas de recourir à la médecine agissante, afin de prévenir des désastres qui étoient annoncés à peu près de la même maniere que ceux de 1764 & 1765.

Les hommes ou les femmes qui étoient sur le point d'être attaqués de l'épidémie, avoient tous la face plombée, have, décomposée, *facies hirsuta*

tetrica (*a*); leur langue étoit couverte d'une croûte jaunâtre, fétide; ſouvent ils vomiſſoient des matieres glaireuſes ou ameres & vertes. Des points à la région précordiale les tourmentoient plus ou moins. Ces points s'écartoient rarement des fauſſes côtes, & du creux de l'eſtomac, où les malades me diſoient, preſque tous, ſentir un poids, & éprouver une ſenſation douloureuſe. Les urines étoient crues; les ſelles, pour la plupart ſéreuſes. Je trouvai le pouls conſtamment inférieur; ſtomacal (*b*); dans aucun malade, il ne m'offrit ce caractere de dureté & de tenſion, qui eſt le ſigne certain des pleuréſies (*c*). Ceux qui étoient à la fin du temps d'invaſion de la maladie, rendoient quelques crachats rouillés ou teints de ſang : ce qui me prouva que la maladie ſe jetteroit principalement ſur la poitrine, ſi je ne me hâtois d'en détruire le foyer.

Diag-noſtic.

D'après tous ces ſignes, & en comparant ce qu'ont dit les Médecins les plus célébres, je reconnus la péripneumonie ſymptomatique, *pleuritis infera*, de Duret (*d*). Hippocrate & ce Commentateur m'avoient appris que les ſaignées ſont tout au moins inutiles, lorſque la douleur de côté s'étend

Pronoſtic.

(*a*) Hippocr. *Prænotat. L. I, ſect. II.*
(*b*) *Bordeu*, Recherches ſur le pouls.
(*c*) Baglivi, *pag.* 33. River. *Prax. med. pag.* 249.
(*d*) Duret, *in coacis*, *fol.* 388.

au-deſſous des fauſſes côtes, & ne monte point vers les clavicules ; lorſqu'elle ne ſe fait point ſentir dans le teton; qu'elle n'engourdit pas le bras; qu'elle n'eſt point fixe & conſtante dans ſon intenſité (*a*). L'expérience m'avoit appris que ces affections catarreuſes ſont attachées à l'inconſtance des ſaiſons, ſur-tout au printemps (*b*); que le vrai Médecin ne doit pas ſe méprendre ſur la nature de ces maladies, dont le plus grand nombre ne vient que du paſſage de la matiere morbifique, des premieres voies, à la poitrine, ou ſur les parties qui l'environnent ; que, dans ces cas, les vomitifs & les purgatifs ſont les ſeuls remedes héroïques & indiqués ; enfin que ces mêmes maladies ſont toujours très-ſérieuſes & même mortelles, ſi le Médecin n'attaque le principe de la contagion.

Les ſaignées me parurent contre-indiquées ; 1.° parce que la maladie étoit catarreuſe (*c*), & avoit ſon ſiege dans l'eſtomac (*d*). 2.° Parce que

---

(*a*) *At ſi pleuritis infera ſit, rheuma conſiſtens non detrahet phlebotomia. Hîc pharmaciâ opus eſt quodammodo mochlicâ.* Duret, *loco cit.*

(*b*) Hipp. *Aphor. Sect. III.*

(*c*) *Dùm ſævit hyems, dolores lateris & pectoris ſæpiſſimè graſſantur. Ad id feſtinanter Medici phlebotomiam præſcribunt; & id temerè: potiùs valet uſus lituum & thermaſmaton. Hîc graviſſimè aberratur uſu & experientiâ parùm probandâ.* Baillou, *Conſtit. epid. autumn.* 1570.

(*d*) *Hujuſmodi dolores à bile ventriculum obſidente, ortum habere exiſtimo.* Baglivi, *Prax. med. pag.* 45.

la douleur ne s'étendoit guere au-delà des fausses-côtes, & que tous les malades qui avoient été saignés avant mon arrivée, étoient morts. J'avois présents à mon esprit, les excellents préceptes de Baillou ; je reconnus qu'il étoit le guide à la conduite duquel je devois me livrer, & que la peinture qu'il avoit faite de la maladie épidémique du printemps de 1575, étoit conforme, en tous points, à ce qui se passoit sous mes yeux. Je ne pouvois d'ailleurs oublier qu'à la vérité, l'on fait souvent disparoître des points de côté par les saignées (dans les cas de pleurésie inférieure), mais que ce calme n'est que momentané, puisque la plupart des malades ont ensuite une péripneumonie qu'ils auroient évité par un traitement éclairé (*a*).

Baglivi avoit vérifié ces utiles observations (*b*). Ce Médecin avoit vu des malades qui se plaignoient de points de côté vagues, & d'un dégoût général, parce que l'estomac étoit souillé par une saburre bilieuse qui causoit des sensations douloureuses au scrobicule du cœur; souvent ces points se faisoient sentir au côté gauche, quelquefois à l'hypocondre droit qui étoit légérement gonflé,

(*a*) *Notavimus sæpè multis oboriri dolores lateris, qui, sectâ venâ, evanescunt, & propterea securos esse non oportet; nam indè sæpè peripneumonia succedit.* Constit. epid. vern. ann. 1575.

(*b*) *Prax. med.* lib. I, pag. 45.

mais ſans douleur vive ; & dans ces circonſtances, la douleur étoit toujours fixée au côté droit. Le même Auteur ajoute que jamais il ne faiſoit ſaigner lorſque la bile domine, parce que la ſaignée donnant plus d'eſpace aux vaiſſeaux, l'humeur bilieuſe y paſſe plus facilement & peut être le principe des accidents les plus graves (*a*).

Le pronoſtic de la maladie épidémique du Villard fut établi d'après les principes que je viens d'expoſer : le traitement étoit déterminé par les indications (*b*). Je me hâtai de faire vomir les premiers malades par qui je fus conſulté. Une heure après mon arrivée, je donnai trois grains de tartre ſtibié (*c*) à la femme du Châtelain chez qui j'étois logé. Cette femme avoit, depuis quelques jours, une répugnance invincible pour toute eſpece de nourriture ; une foibleſſe générale, la face chagrine & moroſe, décompoſée, en un mot ; des Pronoſtic.

(*a*) Baglivi, *loco mox cit.*

(*b*) *Bile notabiliter dominante, vena nullomodo ſecetur.* Hipp. *epidem. ſect. VI.*

(*c*) Je me ſers, autant que je le puis, dans les campagnes, du tartre émétique préparé ſous les yeux de M. de Laſſone, premier Médecin du Roi en ſurvivance. Nous avons à déſirer, dans les Provinces, que ce remede dont les effets ſont ſi heureux, quand il eſt prudemment adminiſtré, ſoit préparé d'une maniere uniforme, conformément au codex de Paris. Il réſulte de cette variété de manipulation, une incertitude qui embarraſſe à chaque inſtant les Médecins, qui ne ſont point ſurs que l'émétique, de tel ou tel Apothicaire, eſt à une doſe connue & invariable.

nausées, une douleur de tête gravative, des points vagues, la langue sale, & une pesanteur au creux de l'estomac. Heureusement un vieux Chirurgien, qui est seul dans le pays de Lans, ne l'avoit point saignée. Je suis persuadé que si la malade, quoique robuste & d'un riche tempérament, eût été soumise à cette opération trop prodiguée, la maladie auroit peut-être été mortelle, ou tout au moins très-longue (*a*). Dès le lendemain du vomitifs, Madame Aymar (c'est le nom de ma malade) changea étonnamment, quant au moral, & quant au physique; l'appétit revint un peu; elle reprit de la gaieté, l'espoir de recouvrer entiérement la santé ranima des forces abattues par le découragement. Ce premier essai, d'une méthode canonisée par les grands Maîtres de l'art, mais inconnue par la foule qui exerce la médecine *par routine*, fut suivi de plusieurs autres, qui tous eurent le même succès.

Traitement.

Je fus appellé le 16 avril dans un hameau, à demi-lieu du Villard, pour une jeune femme enceinte de six mois. Elle étoit au quatrieme jour de la deuxieme période de la maladie. Le Chirurgien

Observations.

(*a*) *Tùm quidem datur occasio citò præscindendi gravem futurum morbum, si commodis evacuantibus, lenioribus emeticis, laxantibus, aut clysteribus, primæ viæ à sordibus depleantur.* Frid. Hoffm. *tom. II, pag.* 143. Rulandus, *Med. pract. rec.* Hartmann, *de inflammat. pulm.*

avoit déjà fait une ample ſaignée. L'embarras de la poitrine & l'état de groſſeſſe me parurent en exiger une ſeconde, & je me vis obligé de céder à la néceſſité. La veine fut ouverte au bras droit; la jeune femme fut peu ſoulagée; je lui fis recevoir des fumigations d'eau chaude; le calme fut très-court. Le ſoir elle rendit quelques gouttes de ſang par le nez. Cet augure étoit ſiniſtre (*a*). La jeune femme périt le troiſieme jour, trois heures après avoir accouché d'un enfant qui fut ondoyé.

Un homme de quarante à quarante-cinq ans, ne me fit appeller au Villard, qûe le jour qu'il ſe mit au lit. Le temps d'invaſion étant paſſé, il ne me fut plus poſſible de prévenir la maladie; la métaſtaſe catarreuſe & bilieuſe s'étoit faite ſur la plevre pulmonaire. Il fallut s'armer de patience, & attendre l'évenement. Le malade ne fut point ſaigné; il recevoit tout les jours pluſieurs fumigations d'eau chaude (*b*); ſa boiſſon étoit aci-

---

(*a*) *Stillæ Sanguinis quartâ die, peſſima.* Hipp. *Prænot. Sanguinis è narribus ſtillatio, mala.* Klein, *Interpr. clinic. de pleuritide.*

(*b*) Les fumigations d'eau chaude ſont un moyen très-utile & très-ſimple pour calmer les inflammations de la poitrine, en ce qu'elles portent un bain ſalutaire dans cette capacité. Depuis long-temps je me ſers de ce moyen avec un ſuccès ſoutenu, contre les fluxions catarreuſes & les embarras du poumon. Un Chirurgien Anglois, *M. Mudge*, a annoncé depuis peu dans les papiers publics, un inſtrument qu'il appelle *inhaler* dans ſa langue, mot que nous pouvons

dulée avec du vinaigre ; point de bouillon de viande (*a*), je les avois interdits à mon arrivée. Le cinquieme jour fut marqué par une crise par les selles, que j'annonçai la veille, & que je favorisai par un minoratif. Le 7 fut un peu orageux ; l'expectoration diminuoit ; l'oxymel scillitique avec quelques grains de kermès minéral, noyés dans quelques onces de sirop de capillaire, la rétablirent. La crise du 9 fut plus heureuse & décisive ; je laissai mon malade dans l'état le plus satisfaisant : sa convalescence fut heureuse.

L'épidémie s'annonçoit en général comme celle de 1764, qui étoit également catarreuse & vermineuse : elle auroit vraisemblablement été aussi opiniâtre, si elle n'eût été prévenue, & si les secours n'avoient été demandés dans le premier temps du besoin. Le Roi ayant bien voulu établir en Dauphiné, un Médecin de Généralité pour le traitement des maladies épidémiques, les Officiers des Communautés sont intéressés à recourir à la bienfaisance de M. l'Intendant de la Province ; afin que

---

traduire par celui de fumigateur ; cet instrument est fort commode. Le sieur Monnet, Ferblantier à Grenoble, rue Montorge, en a exécuté un avec adresse & intelligence : cet ouvrier en construira pour ceux qui ne se contenteront pas de recevoir la fumée de l'eau chaude, par un entonnoir dont l'extrémité évasée couvriroit une cafetiere remplie d'eau, & l'autre extrémité seroit dirigée dans la bouche.

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte, *pag.* 11 ; & ce que j'ai dit au sujet de bouillons gras.

ce Magiſtrat, ami de l'ordre & du bien public, donne des ordres relatifs au ſoulagement des paroiſſes affligées.

Le plus grand nombre des malades à qui je fis prendre l'émétique, rendit des vers, ſoit par la bouche, ſoit par les ſelles : & ce qui prouva que j'avois ſaiſi le moment propice, c'eſt qu'outre le vomiſſement de matieres verdâtres & bilieuſes, les évacuations alvines étoient auſſi nombreuſes que ſi j'euſſe donné un purgatif draſtique.

La paroiſſe de Coranſon commençoit à être infectée ; M. Caillat, Curé dont la candeur & le zele ſont au-deſſus de tout éloge, me pria de m'y tranſporter, & m'accompagna par-tout. Je diſtribuai un vomitif pour chaque individu que je trouvai dans le temps d'invaſion de la maladie : en peu de jours tout fut rétabli ; & cette paroiſſe qui déjà ſe livroit aux alarmes, vit le germe du fleau étouffé dès qu'il ſe montra. M. Roſſet, Curé du Villard-de-Lans, s'étoit déjà diſtingué en 1764 & 1765, par les ſoins qu'il donna aux malades. Je trouvai dans cet Eccléſiaſtique eſtimable, le même zele, la même activité, la même charité, & cet empreſſement qui naît de l'amour du devoir & de la ſenſibilité. M. Roſſet méritoit d'avoir un adjoint digne de lui ; il l'a trouvé dans M. l'Abbé de Lille, qui ſe diſtingua auſſi au ſervice des malades.

Tout les ſecours furent offerts & diſtribués avec

un zele ſoutenu, par M. Aymar, Châtelain du Villard, & ſon épouſe. M. Aymar, n'eût-il pas eu des reſſources aſſurées dans la généroſité de M. le Marquis de Berenger, Seigneur de Lans, &c. dont il eſt Agent, ſa charité devoit tranquilliſer les pauvres.

L'air du Villard m'a paru ſain, & ſon expoſition aſſez heureuſe pour ſe mettre à l'abri des épidémies, ſi l'on obvioit à deux inconvénients qui ſont un foyer de contagion. Le premier vient de la boiſſon des habitants ; le ſecond eſt celui du cimetiere. Le ſeul puits qui ſoit dans ce bourg, eſt au milieu du grand chemin, & ſi mal placé, qu'il reçoit les eaux qui ont baigné le cimetiere dans les temps de pluie. Ces eaux chargées de parties végétales & animales en putréfaction, ne peuvent qu'infecter le puits qui déjà eſt ſouillé par les immondices & la boue du grand chemin. C'eſt à ces cauſes qu'il faut attribuer la ſaveur déteſtable de cette eau. Je la diſtinguai dès la premiere fois que j'en bus, quoiqu'elle fût mêlée avec parties égales de vin. Je diſſuadai, autant qu'il fût en moi, les habitants de boire une eau auſſi mal ſaine. Il ſeroit utile pour ce pays, que la Communauté fût obligée d'exécuter le projet d'amener une fontaine très-pure qui ſe trouve dans un hameau appellé *Blachon*, au-deſſus & à trois ou quatre cents pas du bourg : cette réparation ſeroit peu coûteuſe.

J'ai parlé d'un ſecond abus : c'eſt celui d'enterrer les morts au centre des habitations. Le cimetiere eſt environné de maiſons au nord & à l'oueſt ; il s'en exhale une odeur infecte, dont je ne pouvois me garantir qu'au moyen d'un flacon rempli d'alkali volatil fluor. C'eſt principalement dans l'égliſe, que cette odeur eſt plus dangereuſe : cette égliſe qui eſt petite, en raiſon du nombre de paroiſſiens, peu éclairée au midi, & dont ce lambris eſt très-bas, eſt à peu près à quatre pieds au-deſſous du niveau du ſol du cimetiere ; par conſéquent les cadavres ſont preſque ſur la même ligne horizontale que les fideles, lorſqu'ils ſont aſſemblés. Je me trouvai engagé dans la foule, un jour de dimanche ; jamais je ne reſpirai un air auſſi infect : je fus obligé de me tenir de bout pendant le Service divin, & de recourir encore à l'alkali volatil. La contagion eſt vraiſemblablement moins redoutable pour des gens qui y ſont accoutumés depuis leur plus tendre enfance. Je crois qu'il eſt urgent de faire tranſporter ce cimetiere hors du bourg. C'eſt encore un projet que l'on a dans cette paroiſſe ; mais qui ſe trouve ſuſpendu par des difficultés qu'il eſt aiſé de ſurmonter. Il eſt des cas où l'autorité eſt néceſſaire pour éclairer les hommes ſur leurs propres intérêts.

ÉPIDÉMIE

QUI a régné dans la Fabrique de Blondes à Saſſenage, pendant les mois d'août, ſeptembre & octobre 1779.

Hîc autem cauſa accedebat alia, quæ profluvium augeret, videlicet reſtitantes in canali inteſtinorum ichores illi qui anteà per vias nunc intercluſas, efferebantur. Morgagni de ſedibus & cauſ. morb. ep. 31, 4.

LA maladie épidémique dont la plupart des Provinces de France ont été ou ſont encore affligées, ne s'eſt manifeſtée aux environs de Grenoble, que parmi les filles qui ſont raſſemblées dans la manufacture de Blondes. Il ne nous eſt point parvenu que cette épidémie ait été meurtriere dans le mandement de Grenoble, ſi ce n'eſt pour quelques enfants à la mamelle. Le bourg de Saſſenage a même été épargné, lorſque plus de cent filles étoient attaquées dans le château.

L'année épidémique de cette année 1779, ayant commencé par des fluxions qui ont affecté principalement la poitrine, il n'eſt pas étonnant que les maladies intercurrentes aient participé de ce même caractere. La dyſſenterie dont nous

allons tracer l'hiſtoire, n'a été que l'effet d'une irruption catarrale ſur les inteſtins; & nous ſommes flattés de pouvoir appuyer notre ſentiment, des obſervations de la Société royale de Médecine, qui ont été répandues dans les Provinces par ordre du Gouvernement. En Dauphiné comme en Bretagne, l'épidémie a eu un caractere de putridité bien marqué, puiſqu'elle n'a régné avec fureur que dans les lieux où étoit raſſemblé un très-grand nombre d'individus (*a*).

Hiſtoire topographique.

Le bourg de Saſſenage où l'on a tranſporté la Fabrique de Blondes (*b*), qui avoit d'abord été élevée à Grenoble, eſt à une lieue ſud-oueſt de cette capitale du Dauphiné, près du confluent de l'Iſere & du Drac; l'expoſition du château eſt au nord plein; à l'eſt ſe trouve une vaſte prairie; la plaine de Noyarey eſt à l'oueſt; au ſud, ce château a ſa vue ſur un vaſte jardin potager, qui eſt borné par la principale rue du Bourg, & par la montagne d'où le ruiſſeau appellé *Furon* (*c*) ſe précipite, groſſi par les eaux qui ſortent de la fameuſe caverne où ſont les cuves dites de Saſſenage, que l'on

---

(*a*) M. *Strack*, Médecin diſtingué par ſes ſuccès, a vérifié cette obſervation.

(*b*) Cet établiſſement eſt encore dû à M. de Marcheval; on y éleve plus de deux cents filles, depuis l'âge de ſept ans, juſqu'à dix-huit & même au-delà: c'eſt une reſſource pour un grand nombre de familles pauvres.

(*c*) *Voyez* le Mémoire ſur l'épidémie du Villard-de-Lans.

mettoit autrefois au rang des merveilles du Dauphiné, mais qui ne ſont aux yeux du Naturaliſte qu'un antique monument des révolutions de notre globe ; les pas du temps y ſont par-tout empreints :

Tempus nos avidum devorat & chaos. SENECA.

Conſtitution de l'athmoſphere. Le printemps fut aſſez inconſtant ; il y eut des paſſages rapides du froid au chaud, & du chaud au froid ; le mois de mai fut pluvieux ; le thermometre de Reaumur varia du 10.e au 20.e degré ; il y eut quelques jours dont la chaleur fut très-fatigante. Le 25, la chaleur ſolaire paſſa le 31.e degré ; il plut dix fois dans le courant de juin, & le mois finit par une tempête. Il plut moins dans le mois de juillet ; le thermometre expoſé au nord & à l'ombre, alla juſqu'à 25½ degrés.

Il n'étoit guere poſſible qu'un grand nombre de filles, qui n'ont aucune attention ſur leur ſanté, fût exempt d'incommodités après un printemps auſſi variable (*a*), ſur-tout dans une ſaiſon où les fruits étoient abondants. Quelques précautions que l'on pût prendre, les fruits encore verds furent dévorés par des enfants dont l'intempérance ſembloit être excitée par la contrainte. Auſſi dès le commencement du mois d'août, nous vîmes beaucoup de diarrhées bilieuſes, & bientôt les ſymptomes

Premiere période. Invaſion.

(*a*) Hippocrat. *Aphor.* 3, *Sect.* 3.

de la dyſſenterie épidémique s'annoncerent chez toutes les malades. Il y avoit proſtration de forces, abattement général & moroſité ; leurs yeux étoient ternes, la langue d'un rouge pâle, tirant ſur le jaune ; l'haleine brûlante & fétide ; la bouche amere ; la fievre accompagnoit tous ces ſymptomes ; les coliques de bas ventre ſe faiſoient ſentir le troiſieme jour de la maladie ; les déjections devenoient plus difficiles ; les épreintes & des teneſmes opiniâtres caractériſoient ce ſecond temps. **Seconde période.**

Dans l'*état* de la maladie la fievre augmentoit ; les déjections étoient encore plus pénibles, mêlées de beaucoup de ſang ; le pouls qui d'abord n'étoit que précipité, devenoit ſerratile, profond, dur, miſérable, ayant des caracteres d'intermittence très-marqués, ſouvent rebondiſſant, ſur-tout dans les tempéraments pléthoriques, lorſqu'il arrivoit quelque hémorrhagie par les narrines. **Troiſieme période.**

Après huit ou dix jours tout au plus, la dyſſenterie dégénera en une diarrhée opiniâtre, que l'on peut regarder comme un catarre d'inteſtins. *Sydenham* avoit obſervé que ces conſtitutions épidémiques ſuivent ordinairement les ſaiſons qui ont été marquées par beaucoup de péripneumonies (*a*). Cette obſervation a été faite cette année en Bretagne par M. de la Boujardiere (*b*), Médecin très-éclairé. **Quatrieme période.**

(*a*) Sydenham. *Op. tom. I, ann.* 1773---1774---1775.
(*b*) *Voyez* Mémoire de la Soc. roy. de Médecine.

En Dauphiné, les fluxions catarreuſes ont commencé l'année épidémique ; elle a fini par de vrais rhumes d'inteſtins.

Pronoſtic. La maladie dont il eſt queſtion dans ce Mémoire, ayant été jugée catarrale dans ſon principe, je crus pouvoir me diſpenſer de recourir aux ſaignées, quoiqu'elles ſoient conſeillées par des Auteurs dont l'autorité eſt très-reſpectable, tels que Sydenham, Pringle, Frid. Hoffmann, &c. Ce ſecours dont on abuſe trop à l'égard du payſan & des gens de peine, eût trouvé ſa place dans des cas différents de celui où nous nous trouvions ; puiſque la plupart de nos malades étoient des filles de huit à quinze ans, d'un foible tempérament ; la plupart approchant de l'âge de puberté, ou encore éprouvées par le paſſage rapide d'une vie errabonde & tumultueuſe, à une vie ſédentaire & paiſible ; d'un état de miſere à un état de bien-être : car perſonne n'ignore que les enfants que l'on reçoit dans la Fabrique des Blondes, appartiennent preſque tous à de pauvres gens qui ſe nourriſſent très-mal, ou manquent ſouvent de pain : nous ne pouvions donc, ſans imprudence, adopter la méthode des ſaignées ; l'événement a juſtifié notre déciſion.

Traitement. D'après toutes ces conſidérations, je formai un plan convenable au temps & aux circonſtances ; & j'eus le plaiſir de le trouver conforme à celui qui fut répandu dans les Provinces par ordre du

Roi.

Roi. On donna aſſez généralement, dans le début de la maladie, l'hipecacuanha, ou le tartre ſtibié à doſe convenable, à l'âge & aux forces des malades. On faiſoit prendre le lendemain un minoratif composé de deux onces de manne & autant de tamarins, qui entraînoient ordinairement beaucoup de vers. Cette premiere indication remplie, la ſolution de gomme arabique dans l'eau commune étoit preſcrite pour calmer l'irritation du canal inteſtinal; la tiſane ordinaire étoit une infuſion de véronique mâle, aiguiſée avec l'eſprit de vitriol. Le ſoir on donnoit un bol de diaſcordium mêlé avec parties égales de conſerve de cynorrhodon. Ce traitement a ſuffi pour conduire à la convaleſcence le plus grand nombre de celles qui ont voulu s'y ſoumettre; mais la vigilance la plus ſcrupuleuſe ne pouvoit éluder toutes les ruſes. Pluſieurs jeunes filles furent victimes de leur voracité; quelques-unes ſuccomberent, parce qu'elles étoient mal-ſaines; d'autres, parce qu'elles recevoient de leurs camarades en ſecret, ou des fruits verds, ou du pain en quantité; mais l'on peut aſſurer qu'il en fût mort très-peu, ſi le régime ordonné eût été ſuivi. Huit ſeulement avoient péri au 12 novembre de cette année 1779: les indigeſtions qui ſont toujours funeſtes aux convaleſcents, occaſionnerent quelques accidents pendant le mois de décembre.

Quoique les coliques dyſſentériques cédaſſent au traitement, les malades n'étoient cependant pas hors de danger : toutes eurent une diarrhée opiniâtre qu'aucun remede ne pouvoit arrêter. C'eſt dans ce cas que je recommandois encore plus fortement l'infuſion de véronique ; on faiſoit prendre auſſi tous les jours quelques grains d'ipecacuanha en poudre avec le double de ſucre, comme altérant & tonique. On ne permettoit que des ſoupes de farineux, les purées de pois ou de lentilles, & la fécule de pommes de terre ; pluſieurs prirent tous les jours un demi-gros de rhubarbe en poudre dans une cuiller de ſoupe. L'uſage du quinquina fut abandonné preſqu'auſſi-tôt qu'il fût tenté : je n'eus pas lieu de me louer de ſes effets. Matin & ſoir je faiſois donner un bol de diaſcordium & de thériaque, & quelques cuillerées de bon vin après les repas ; j'engageois les malades à faire un exercice modéré, & je défendois ſur-tout que l'on marchât pieds nuds.

Je ne me bornai pas au traitement de la dyſſenterie épidémique dans l'intérieur de la Fabrique ; il étoit eſſentiel de l'empêcher d'infecter un plus grand nombre de filles, & de ſe répandre au dehors. Mon attention ſe porta ſur-tout à empêcher que les perſonnes ſaines n'allaſſent aux lieux d'aiſance qui étoient fréquentés par les malades. On parfumoit l'infirmerie pluſieurs fois par jour ; on brûloit du

genievre autour des latrines ; & je dois ajouter, à la louange de M. Ducoin, Directeur de la Manufacture, que les ſoins les plus exacts furent prodigués dans cette circonſtance, & que rien ne fut épargné quant aux remedes & quant au régime: c'eſt une juſtice que nous nous faiſons un devoir de rendre à ſa vigilance & à ſa probité.

Nota. Dans le mois de ſeptembre de cette année 1780, l'épidémie dyſſentérique s'eſt manifeſtée dans le bourg de Saſſenage : par quelle cauſe ce feu a-t-il pu reſter ſi long-temps caché ſous la cendre ? Je ne vois point de circonſtances qui aient pu favoriſer ce développement. La maladie porte un caractere de malignité que je n'obſervai point dans la Fabrique de Blondes, & regne ſur-tout parmi les enfants à la mamelle. Il n'eſt pas rare de voir des dépôts critiques ſur les genoux, ou d'autres parties : me ſeroit-il permis de ſoupçonner que cette épidémie pourroit avoir ſon principe dans les exhalaiſons du cimetiere qui eſt au centre du village où les cadavres ſont entaſſés & enterrés peu profondément. La bienfaiſance de M. le Marquis de Berenger a fort heureuſement pourvu à des accidents ultérieurs, par la tranſlation des ſépultures dans un ſol dont ce Seigneur, héritier des vertus de ſes peres, comme de celles des Saſſenage, a bien voulu faire l'acquiſition à ſes frais.

ÉPIDÉMIE

Du village d'Eourres, en décembre 1779.

Pallidaque exangui, languebant corpora morbo.
Ovid. 15.

QUOIQUE la constitution épidémique de l'année 1779 ait été, en général, catarreuse, il a pu cependant y avoir des circonstances particulieres, qui aient introduit dans un canton, quelque maladie d'un tout autre genre. Le pere de la Médecine avoit déjà fait cette observation (*a*), dont nous avons eu occasion de reconnoître la vérité, sur-tout à Eourres où nous fumes envoyés par M. l'Intendant, dans le mois de décembre de l'année derniere.

Histoire topographique. Ce village est à vingt-une lieues sud de Grenoble, sur les frontieres de la Provence, dans le Comté de Ribiers, & le département de Gap ; sa distance de Sisteron n'est que de trois lieues ouest, sept de Serres, & deux & demie d'Orpierre : de quelque côté que l'on y aborde, le chemin est assez difficile ; les habitations sont placées sur un

(*a*) *Enim verò genus omne morborum, omnibus anni temporibus existit.* Hipp. *Aphor.* 19, *Sect.* 3.

tertre considérable, que les dégradations des âges détacherent vraisemblablement des montagnes qui dominent le village au midi, & qui n'en sont séparées que par un berceau profond, mais peu long: lorsqu'on est arrivé au ruisseau, qui coule au bas de ce tertre, il faut près d'un quart-d'heure pour le gravir, tant la pente est rapide. Le château, dont il ne reste plus que quelques décombres, étoit à l'extrémité occidentale du village; une petite rue de sept à huit pieds de large tout au plus, extrêmement penchante, & sans pavé, s'étend de l'ouest à l'est; elle aboutit à une espece de place, d'où part une autre rue dans la même direction à peu près que l'autre, un peu plus large, mais aussi mal-propre; les maisons bordent ces deux rues, mais sans alignement & sans ordre; la plupart sont prêtes à s'écrouler, parce que leurs fondements ont été successivement découverts par les eaux pluviales, à raison de la pente du terrein; elles ont toutes leurs ouvertures au midi, point au nord.

La paroisse d'Eourres a deux hameaux à un quart de lieue du village principal: on compte en tout quatre-vingt-dix habitants, qui n'ont aucune espece d'industrie, & ne vivent que du produit de leur agriculture, dont les limites sont assez étroites. Les terres qui appartiennent à la Communauté sont presque toutes autour du

tertre ſur le ſommet duquel le village eſt ſitué. La qualité du ſol n'eſt guere favorable qu'au ſeigle & au froment; c'eſt un terrein meuble & graveleux, un peu ochreux, ſur des rochers calcaires; il n'y a que quelques prairies le long du ruiſſeau dont nous avons parlé plus haut, & qui va ſe jeter dans la petite riviere, appellée *Meuge*, après avoir parcouru de l'eſt à l'oueſt un détroit de demi-lieue, qui ne s'ouvre qu'à deux cents pas environ du village de la Chaup, où commencent les terres que l'on appelle *Baronnies*.

Conſtitution de l'athmoſphere.

Le climat de cette partie du haut Dauphiné, eſt aſſez beau, aſſez égal; on y jouit d'un ciel ſerein pendant la plus grande partie de l'année; dans le mois de décembre, nous eûmes à Eourres les beaux jours du printemps, tandis que la neige couvroit les plaines & les environs de Grenoble. L'été avoit été très-chaud à Eourres: le vent de ſud avoit dominé, & le défaut de reſſort d'une athmoſphere lourde & peſante, avoit favoriſé le développement de la maladie putride maligne, qui, depuis près d'un an, y avoit été communiquée par un payſan qui revenoit d'un village de Provence, où régnoit une épidémie. Comme les progrès de cette maladie étoient lents, on y faiſoit peu d'attention; mais trois tempêtes affreuſes ayant dévaſté le territoire, dans les mois de juillet, août & ſeptembre, les terres furent entraî-

nées par les ravines, & l'air fut infecté par une odeur bitumineuſe, ſi forte, qu'en peu de temps, il n'y eut preſque pas de maiſon qui ne comptât pluſieurs morts. En octobre, il périt vingt-ſept chefs de famille ; le Curé fut la victime de ſon zele ; l'alarme fut générale : *Crudelis ubiquè luctus, ubiquè pavor.* La conſternation & l'effroi ſe répandirent dans les paroiſſes voiſines, & la communication avec le village infecté, étoit redoutée à un tel point, qu'on en chaſſoit les habitants partout où on les rencontroit, & qu'on refuſoit même d'acheter leurs denrées aux marchés de Siſteron.

Ce ne fut que ſur la fin de novembre, que M. l'Intendant fut averti du danger que couroit cette paroiſſe infortunée : je reçus des ordre pour voler à ſon ſecour ; j'y arrivai dans les premiers jours de décembre, après avoir eu beaucoup de peine pour me procurer un guide qui voulût m'y accompagner. A ſept heures & demie du ſoir, nous étions ſur une hauteur en vue, & à un quart de lieue du village. Mon frere qui voulut bien partager mes fatigues dans cette conjoncture, ſuivoit immédiatement le guide ; je marchois après lui, lorſqu'il me dit être frappé d'une odeur cadavéreuſe : mon odorat fut affecté auſſi déſagréablement ; mais je le niai, & fis bonne contenance, pour ne pas intimider mes compa-

gnons de voyage, que cet incident épouvantoit. Je frissonnois cependant malgré moi; le silence & l'obscurité de la nuit; la crainte d'être abandonné dans un pays difficile & que je ne connoissois point, la sensibilité, mille réflexions accablantes dont je ne pouvois me défendre, porterent dans mon ame une tristesse qui m'arracha quelques larmes. *Nous sommes vis-à-vis d'Eourres* (a), me dit notre conducteur; *l'odeur est celle du cimetiere qui est rempli, & du village qui est pestiféré: je vais vous mettre au chemin, & vous laisser, parce que je veux me conserver pour ma famille.* J'avois à faire heureusement à un de ces paysans honnêtes, qui, riches dans leur médiocrité, ont les mœurs douces & paisibles; un cœur que la misere n'a point flétri, & capable de sentir le prix d'une bonne action. Il se rendit sans peine à mes sollicitations: je lui persuadai même qu'il falloit coucher à Eourres, afin de commencer à dissipper l'épouvante. Ma spéculation fut juste; il faut, en de pareilles circonstances, faire usage de tout ce qui peut encourager un peuple abattu par la douleur & par le désespoir.

(a) Cet homme disoit vrai; le vent du midi souffloit alors, & charrioit contre nous les miasmes cadavéreux qui s'élevoient du cimetiere, dans lequel les corps étoient amoncelés, & à peine recouverts d'un pied de terre.

Je trouvai à ma premiere viſite, pluſieurs malades; les uns dans le début de la maladie; les autres dans le temps d'accroiſſement; pluſieurs dans une convaleſcence digne de compaſſion, tous dans la malpropreté la plus dégoûtante, environnés de fumier, & ayant ſouvent pour toute compagnie des porcs, avec leſquels ils ſont familiariſés & commenſaux : les auges de ces dégoûtants quadrupedes, étoient ordinairement au pied du lit de leur maître; les excréments confondus, répandoient l'odeur la plus exécrable, dont le ſouvenir m'affecte encore. J'ai vu des familles entieres dans le même lit, ſans ſecours & ſans pain, n'ayant d'autre conſolation à attendre que celle que je pouvois leur donner! Eh que pouvois-je! *Meminiſſe horret, luctuque refugit.* Quel ſpectacle à préſenter aux yeux de l'opulence & de la grandeur!.... Qu'un Médecin actif, ſenſible, mais ferme au ſein de la contagion & de la mort, paroîtroit reſpectable à ces bienfaicteurs de l'humanité, qui ne cherchent qu'à conſoler la vertu affligée, & à porter la vie dans les réduits où gémit l'indigence!

Il me parut eſſentiel de faire diſparoître la malpropreté locale autant que je le pourrois, avant même que d'en venir au traitement de l'épidémie. Après avoir procuré les ſecours les plus urgents, je fis ordonner par le Conſul, qu'on parfumât

les maiſons, le matin & le ſoir; & qu'au déclin du jour, on apportât une quantité de plantes aromatiques, dont les côteaux étoient couverts, pour les diſtribuer dans le village, & les brûler. Ces ordres parurent de peu de conſéquence au peuple le plus groſſier & le plus ſtupide: des ordres, il fallut paſſer aux menaces; annoncer que je n'entrerois chez aucun malade, que ſa maiſon n'eût été purgée des immondices, & que je ferois aſſommer les porcs que j'y rencontrerois. Ce dernier article de mes menaces eut plus d'effet que tout ce que j'avois pu dire. Le payſan craignit pour ſes porcs plus que pour lui-même; ils furent relégués dans leurs loges; l'athmoſphere fut imprégnée des émanations balſamiques du thym, de la lavande, du ſerpolet & de la ſarriette; en peu de jours l'épidémie fut moins cruelle: mais on ne peut ſe former une idée de l'opiniâtreté contre laquelle j'avois à lutter, & des peines que me donna la néceſſité de la vaincre.

Symptomes de la maladie. Premiere période.

La marche de la maladie étoit lente mais inſidieuſe; ceux qui étoient frappés, ſe plaignoient d'abord d'une laſſitude extrême; ils étoient peſants, étourdis, chancelants; leurs yeux étoient ternes, abattus, ſans éclat; le teint livide & décoloré, la face abſolument changée, la langue blanche & ſale, l'haleine fétide; il n'y régnoit plus d'ordre, plus d'harmonie dans les fonctions naturelles.

Dès le ſecond jour, il y avoit des nauſées, des envies de vomir; beaucoup plus de ſtupeur, augmentation de ſymptomes, plus de malpropreté ſur la langue, proſtation abſolue des forces; le pouls ſemblable au naturel, avoit cependant un caractere de lourdeur & d'embarras, qu'il eſt plus aiſé de ſentir que de décrire.

Le troiſieme jour, les malades étoient forcés de ſe mettre au lit; dès-lors, ils avoient un délire le plus ſouvent obſcur & paiſible; quelquefois, mais rarement, vigoureux. La langue paroiſſoit ſe dépouiller à ſa pointe; mais ſa racine étoit couverte d'une croûte jaunâtre. Ce dépouillement de la langue eût pu m'en impoſer, ſi des ſymptomes de mauvais augure ne l'euſſent conſtamment accompagné: je m'en méfiai avec raiſon, puiſqu'en peu d'heures tout alloit de mal en pis, & que la langue devenoit noire: c'étoit le moment du beſoin, celui de la méthode agiſſante. Seconde période.

En raſſemblant tout ce qui m'avoit été dit ſur ce qui s'étoit paſſé avant mon arrivée, je vis que la plupart avoient péri vers le ſept ou le neuf; en effet, les ſymptomes étoient plus graves à cette époque; la peau étoit brûlante, la fievre plus forte, le pouls ſerratile, véhément, ſouvent inteſtinal; pluſieurs malades rendoient des vers par haut & par bas; leurs urines étoient ardentes ou crues, lorſque la nature ne pouvoit opérer Troiſieme période.

une crise; le délire étoit sourd, constant, jusqu'au moment où la surdité se déclaroit; c'étoit le signe d'une heureuse terminaison : à cette époque, commençoit la quatrieme période.

Quatrieme période.

Alors les déjections étoient abondantes; les malades reprenoient la connoissance; le ventre météorisé passoit à l'état de souplesse; la tête se dégageoit; les yeux devenoient naturels, & tout annonçoit la convalescence. Je ne puis parler des symptomes de mort, parce que je ne perdis aucun malade. Un seul homme eut, sous l'aisselle droite, un dépôt considérable que je fis ouvrir de bonne-heure, & dont l'écoulement termina la maladie en très-peu de temps. Dans tous les autres cas, je fus obligé d'établir une suppuration abondante aux jambes, en scarifiant les plaies des vésicatoires avec la flamme allemande à seize pointes.

Traitement.

Les envies de vomir indiquoient l'usage des émétiques pour le premier temps de la maladie; ils étoient suivis d'abondantes évacuations, mêlées de vers. Il n'étoit pas nécessaire de recourir à des purgatifs drastiques. La manne & les tamarins opéroient les effets que j'aurois pu attendre du jalap, ou des infusions de séné. Je faisois appliquer un vésicatoire à chaque jambe, dès le premier ou le second jour; l'excoriation produite, on scarifioit, & l'on saupoudroit les plaies avec des mouches cantharides en poudre. Je ne donnois,

pour toute boiſſon, que de l'eau de fontaine froide, & acidulée avec quelques gouttes d'eſprit de vitriol: je faiſois boire à large doſe à meſure que les ſymptomes étoient plus violents, ſur-tout lorſque la langue étoit rouge, enflammée à la pointe, & dépouillée du limon qui couvroit le reſte de ſa ſurface. Cette boiſſon antiputride opéroit des effets étonnants. J'ai vu, en moins de douze heures, le délire diſparoître, la langue devenir vermeille, & des ſécrétions utiles annoncer l'heureuſe terminaiſon de la maladie. Je crois même pouvoir avancer que ſi j'ai eu à me féliciter de quelques ſuccès dans cette occaſion, je les dois à une méthode auſſi ſimple, mais auſſi efficace.

Je n'ai fait ſaigner qu'un ſeul de mes malades, d'une conſtitution athlétique, & que je trouvai dans les premiers moments d'un délire furieux. Les purgatifs minoratifs ont été placés ſuivant les circonſtances & le beſoin; les criſes par les ſelles ont conſtamment été abondantes aux jours marqués; j'ai entretenu l'écoulement des véſicatoires auſſi long-temps que je l'ai pu; & l'avant-veille de mon départ pour Grenoble, je fis purger tous les convaleſcents avec la manne, les tamarins, les follicules de ſéné & le ſel de Glauber.

Comme je jugeai qu'il étoit néceſſaire de continuer d'uſer des précautions que j'avois priſes en arrivant, je laiſſai une conſultation dans laquelle je

prefcrivois de brûler des aromates tous les foirs ; de parfumer les maifons deux fois par jour ; de paver la rue principale du village, afin d'y entretenir la propreté ; & de faire jeter dans le cimetiere, quoiqu'il fe trouvât affez loin du village, au moins trois pieds de terre, afin que l'on pût y creufer des foffes plus profondes, & obvier aux accidents que l'exhalaifon des miafmes peut caufer, lorfqu'ils n'ont pas à traverfer une couche de terre d'une certaine épaiffeur. J'ai vu avec fatisfaction, dans le mois de juillet de cette année 1780, que la Communauté d'Eourres a rempli ce premier point de mon ordonnance, & qu'elle fe difpofe à faire paver la rue. Depuis mon départ, la maladie y a ceffé entiérement.

L'expofition de ce village n'eft point mal-faine : d'ailleurs, la fource qui fournit aux befoins des habitants, eft légere & falubre. Le nord plein y a un libre accès ; le vent du midi ne s'y fait fentir que par deux échancrures, dont l'une conduit à Saint-Efteve, village de Provence, & l'autre à Montfroc, par la même montagne, au fud du village.

OBSERVATION

Sur les inconvénients des boiſſons chaudes dans le traitement des maladies aiguës, appellées vulgairement fievres putrides; & ſur les avantages des boiſſons froides.

Attaché par état & par les faveurs du Gouvernement, au ſoulagement de la portion indigente de citoyens que des maladies contagieuſes moiſſonnent ſouvent au printemps de leurs années, il eſt de mon devoir de publier toutes les obſervations qui peuvent jeter quelque jour ſur les maladies populaires. Je n'écris que pour les perſonnes charitables qui, dans les campagnes, ont le noble zele de ſécourir les pauvres dans leurs infirmités. Cette obſervation pourra peut-être leur ſervir de guide, & détruire le préjugé dangereux, quoique général, qui a canoniſé l'uſage des tiſanes chaudes dans le traitement des maladies aiguës.

La maladie contagieuſe d'Eourres ayant été calmée par mes ſoins, je fus frappé des ſymptomes précurſeurs l'avant-veille de mon départ pour Grenoble. L'air infect que j'avois reſpiré auprès des malades, les fatigues incroyables, que j'eſſuyai, la malpropreté locale dont je ne pouvois me garan-

tir, &c. avoient altéré ma constitution physique. Je n'avois pu d'ailleurs m'armer d'assez de philosophie, pour n'être pas affecté des objets accablants qui frappoient à chaque instant mes regards. Vainement cherchois-je à m'étourdir; une morosité constante qui ne m'est point naturelle, conservoit malgré moi un empire absolu sur les facultés de mon ame : ma douleur étoit encore augmentée en voyant mon frere, que j'avois exposé au danger, porter sur son visage, le caractere de la tristesse, de l'ennui, de la maladie même.

Notre départ avoit été fixé au 24 décembre; j'avois été appellé à une journée d'Eourres, & j'esperois qu'en me dissippant, je pourrois écarter le coup dont je me sentois menacé. Le 22, au retour de ma course, j'eus un évanouissement de plus d'un quart d'heure; le lendemain, je fus obligé de garder le lit, & il me restoit à peine assez de forces pour dicter le procès-verbal de mon séjour à Eourres, & ma consultation. Je voulus me disposer à partir le jour suivant; nouvelle syncope. Revenu à moi, j'essayai de prendre quelques aliments; mon estomac les refusa tous, excepté un pain bouilli à l'ail. Je fus assez heureux pour pouvoir partir, & arriver chez M. Nicolas de Meissas, mon proche parent, à Serres. A peine étois-je descendu de cheval, que j'évanouis de nouveau; on me mit au lit. Le 25, jour de la Noël, j'entrai

j'entrai dans le ſecond temps de ma maladie.

Dès ce moment, ma langue ſe couvrit d'un limon épais ; la face ſe décompoſa ; j'eus des nauſées fréquentes, une défection totale des forces, un violent mal de tête, ce qui me détermina à demander un bain de pieds, dont l'effet ne répondit pas à mon eſpoir ; la tête ne fut ni moins peſante, ni moins embarraſſée. Deux grains de tartre ſtibié en lavage, que je pris le lendemain, firent évacuer une grande quantité de bile verte & porracée, par haut & par bas : le pouls étant plein & vigoureux, preſque rebondiſſant, je fus ſaigné deux fois, le cinquieme jour de la maladie ; je fus purgé enſuite avec une décoction de tamarins ; j'eus une criſe par les ſelles ; mais le délire ſourd ſubſiſtoit toujours. Je demandai qu'on m'appliquât un véſicatoire à chaque jambe ; la ſuppuration fut étonnante ; le délire diminua ; mais que l'état de mes mains avoit de quoi alarmer ! elles étoient auſſi livides que celles d'un cadavre, & défigurées au point de reſſembler en quelque ſorte à celles d'un lépreux ou d'un éléphantiaque.

On me faiſoit boire une tiſane orgée, édulcorée avec du ſirop de violettes, & auſſi chaude que je pouvois la ſupporter. Un hoquet affreux ſurvint bientôt avec des mouvements convulſifs dans toute la face : j'étois obligé, pour reſpirer, de

pousser des cris perçants, & j'eusse vraisemblablement succombé à des efforts aussi douloureux, si ma poitrine s'étoit trouvée altérée. On m'appliqua une ventouse sur chaque mamelle, & une troisieme sur l'estomac; le hoquet étoit le même : je pris en une heure deux grains d'extrait d'opium qui ne calmerent point le hoquet; les potions parégoriques calmantes avec la liqueur anodine d'Hoffmann, & la teinture de Sydenham, ne furent pas plus efficaces.

La nature sembloit cependant m'indiquer le remede propre à calmer d'aussi cruels symptomes; je demandois souvent des fruits cruds, & je trouvois quelque soulagement à les succer. Je voulus avoir de la glace dans la bouche; elle procura un peu de calme; ce qui me détermina à ne plus boire que de l'eau froide. A peine en eus-je avalé un gobelet, que mon hoquet cessa avec les spasmes & les convulsions. Un événement aussi heureux me traça la route que je devois tenir pour arriver à une parfaite guérison : les boissons chaudes furent abandonnées; & dès-lors, on n'eut plus qu'à attendre de la nature, des remedes du temps, la terminaison de la maladie, qui, malgré la surdité absolue qui survint le neuvieme jour, & dura jusqu'au treizieme, ne fut jugée que le vingtieme jour (*a*).

(*a*) Ce symptome, lorsqu'il arrive après le septieme

La surdité cependant se dissipa après la crise du quatorzieme, le délire cessa; le pouls fut plus souple, la face devint naturelle; les mains se dépouillerent entiérement, & les ongles qui étoient devenus crochus & livides, reprirent leur direction naturelle & leur couleur.

Ma convalescence fut pénible, quoiqu'assez heureuse; mais les fonctions intellectuelles resterent long-temps dans une sorte d'engourdissement. Je dois observer qu'à Eourres aucun de mes malades ne but chaud, & qu'aucun ne périt.

---

jour dans les maladies aiguës, est de bon augure. *Surditas in acutis, post septimum diem, cum aliis bonis signis, reconvalescentiæ indicia præbet.* Baglivi, prax. med. pag. 70.

ÉPIDÉMIE

Du village de Cholonge en Mataisine. Avril 1780.

Atque ego novi sapiùs febres putridas malignas per æstuosam ac nebulosam athmospheram, tum vi, tum numero, augeri maximè. Huxham, *de morb. epidem.* vol. I, pag. 188.

Constitution de l'athmosphere.

L'Été de 1779 avoit été chaud & austral. Dans le haut comme dans le bas Dauphiné, le vent du sud avoit soufflé le plus souvent ; & quoique les chaînes des montagnes fussent arrosées de temps en temps par de petites pluies (*a*), les lacs & les rivieres étoient beaucoup plus bas qu'on ne les avoit vu depuis plusieurs années. Des brouillards épais & chargés de miasmes méphitiques, couvrirent pendant plusieurs semaines les bords desséchés des lacs de la Mataisine. On m'a assuré sur les lieux que cette odeur étoit très-sensible ; & s'il faut en croire les habitants de ces cantons, c'est à cette cause que l'épidémie dont il va être parlé, doit être attribuée.

Histoire topographique.

Le pays du haut Dauphiné, que l'on appelle *Mataisine*, s'étend du nord au sud depuis le village

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Fabrique de Sassenage.

de Lafrey, jusqu'aux bords du Drac ; c'est un plateau d'environ trois lieues & demie de longueur, sur deux de largeur environ. Trois lacs occupent le centre du plateau ; le premier est le plus grand & le plus profond ; il est borné au nord par des rochers très-élevés ; il a son dégorgement vers le village de Lafrey. Le lac du milieu est le plus petit & se dégorge vraisemblablement dans le grand. Le troisieme est le moins profond ; ses eaux coulent au midi vers la Mure, petite ville & capitale du canton. On n'a pu déterminer la profondeur du premier de ces lacs ; il pourroit bien être conjecturé que le point qui n'a pu être atteint par les sondes, fût le caractere de quelques volcans, dont les éruptions ont eu des époques au-delà des temps qui nous sont connus (*a*). La rive droite des lacs

(*a*) On trouve dans le lit du Drac & de plusieurs autres torrents de cette Province des pierres roulées, que l'on a prises jusqu'à présent pour du granit, & qui sont de vraies laves compactes qui enveloppent & enchatonnent des fragments de schorll, de mica, de feld-spath, &c. on peut les considérer comme des breches ou des poudingues volcaniques. M. *Vincent*, Professeur de Chymie & de Minéralogie, à qui nous devons cette observation intéressante, se propose de prouver dans un Mémoire particulier, que les Alpes delphinales renferment plusieurs montagnes qui étoient autrefois ignivomes ; mais que l'existence des volcans qu'elles récelent, remonte à l'antiquité la plus reculée. Si le laps de temps en a fait disparoître les productions volcaniques les plus légeres, telles que les laves poreuses, les pierres ponces, &c. on y rencontre encore des vestiges qui déposent en faveur de cette opinion.

eſt bornée par des collines aſſez élevées, au-delà deſquelles ſe trouvent les terres de Monteynard & de la Motte (*a*). La grande route côtoie les lacs; ſur les hauteurs, ſont quelques hameaux des paroiſſes *Pierrechatel* & *Petitchat* qui ſe trouvent ſur cette route. La rive gauche des lacs eſt couverte de bois; on y trouve quelques hameaux des villages de Cholonge & de Petitchat. Une colline les ſépare de la paroiſſe où régnoit l'épidémie, & qui eſt au centre d'un berceau borné à l'eſt par des montagnes fort élevées; au nord, par le hameau dit la *Couarelle*, & la montagne qui conduit à Saint-Barthelemi le long de la Romanche; & au ſud, par le village appellé le Villard, où finit le berceau, & où l'on retrouve le plateau dont nous avons parlé ci-deſſus. La communauté de Cholonge a près de cent habitants, dont la plus grande partie eſt dans une extrême pauvreté. La qualité du ſol eſt ſi ingrate, qu'il ne peut fournir à leurs beſoins; ils ne recueillent que de l'orge, de l'avoine, du ſeigle & des pois, dont ils forment un pain lourd, matte, noir, & de plus mauvaiſe qualité que celui dont les Grands nourriſſent leurs chiens. Pluſieurs fois on a eſſayé de ſemer du froment dans ce berceau; jamais ce grain n'a pu y réuſſir. La récolte ne conſiſte donc qu'en bien peu de choſe; les four-

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

rages n'y ſont pas même abondants pour nourrir aſſez de beſtiaux pour en faire un commerce qui pût ſuppléer à l'ingratitude du ſol. Les coups de vent du nord ſont très-fréquents à Cholonge, parce qu'il eſt reſſerré, coërcé par la montagne dite de *Cholonge*, & par la colline qui borne l'horizon occidental de cette paroiſſe. C'eſt à ces coups de vents, que les agriculteurs du pays attribuent la non-réuſſite du froment. Le ſoleil ne paroît dans ce berceau que vers les dix heures du matin, & ſemble craindre de s'y arrêter trop long-temps.

L'hiver de cette année 1780 a été fort rude dans tout le haut Dauphiné; on y a eu plus de neige qu'à l'ordinaire, & un froid plus cuiſant. La derniere quinzaine du mois de février fut remarquable par des ouragans qui enſevelirent dans les neiges pluſieurs voyageurs. On fut obligé de commander la corvée pour ouvrir les chemins de la Mure à Grenoble, ſur-tout le long des lacs où la neige avoit été accumulée au point d'intercepter la grande route. Cette quantité de neige n'avoit pas diſparu dans le milieu du mois d'avril; il en tomba environ trois pieds dans la nuit du 10 au 11 de ce mois. A cette époque je fus envoyé à Cholonge; j'eus une peine infinie pour y arriver, parce que mon guide ne pouvant ſuivre les chemins, étoit obligé de me conduire par des paſſages très-difficiles & ſur les hauteurs, pour éviter d'être abîmé dans la neige.

Nous employâmes près de trois heures pour faire le trajet de Lafrey au lieu de ma deſtination, qui n'eſt que d'une petite demi-lieue.

Je trouvai dans le village de Cholonge, ou dans le hameau de la Couarelle, environ vingt malades; il en avoit péri à peu près autant depuis le mois de janvier. L'épidémie s'annonçoit le plus ſouvent par des douleurs vagues dans les bras & dans les jambes; par des laſſitudes ſpontanées, des maux de tête, des nauſées, des vomitions de matieres tenaces & bilieuſes, d'une amertume inſupportable & très-fétide; le pouls étoit dur, rénittent, quelquefois inteſtinal.

Le ſecond temps de la maladie offroit des ſymptomes plus graves, des délires ſourds, quelquefois furieux, l'augmentation des douleurs, le météoriſme du ventre, des urines rouges, briquetées ou crues, des déjections ſéreuſes, mêlées de vers, aſſez communément des pétéchies, ou une éruption miliaire.

Troiſieme temps.

Dans l'état de la maladie, ou le troiſieme temps, il ſe faiſoit des dépôts au goſier ou aux parotides; alors tous les ſymptomes diminuoient : c'étoit une criſe ſalutaire par laquelle la nature opéroit ſon triomphe, & qui étoit annoncée par la ſoupleſſe & le développement du pouls : dans pluſieurs individus la maladie étoit inflammatoire; leur peau étoit âpre, ſeche & brûlante; la langue aride, ſouvent noire, couverte d'un limon jaunâtre ou

d'un blanc ſale ; leur haleine pouvoit être comparée à ces vents du midi qui fanent & deſſechent tout ce qui ſe rencontre ſur leur paſſage.

Traitement.

Les vomitifs donnés dans le début de la maladie, préſerverent un grand nombre d'habitants de l'épidémie. Je fis uſage des boiſſons antiſeptiques, tels que la tiſane d'orge acidulée avec le vinaigre ou l'eſprit de vitriol ; je preſcrivis des purgatifs aiguiſés conſtamment avec les tamarins ; & des cordiaux tempérés, tels que les bols compoſés de thériaque, de ſerpentaire de virginie, & de quelques grains de camphre. Les bouillons gras furent interdits, & je ne permettois que celui de pain (*a*). Les véſicatoires appliqués aux jambes, dès la premiere apparition des ſymptomes, réuſſirent bien ; l'alkali volatil fluor, à la doſe de trente ou quarante gouttes, fut dans pluſieurs cas un antivermineux efficace. Je diſtribuai auſſi de la mouſſe de Corſe, appellée *leithochorton*, dont l'effet répondit à mes vues.

Obſervations.

Quelques malheureux ne durent leur rétabliſſement qu'à la ſeule nature ; il y en eut qui ne burent que de l'eau pendant dix ou douze jours, & qui échapperent. Un homme de la complexion la plus robuſte, eut un délire furieux ; il échappa à la vigilance de ceux qui le gardoient, courut ſe veautrer

(*a*) *Voyez* l'épidémie de la Motte.

dans la neige, & fut expoſé a toutes les intempéries de l'air pendant plus de demi-heure. Cette équipée calma le délire ; le malade fut plus tranquille, mais il refuſa conſtamment toute eſpece de remede juſqu'à ſa convaleſcence, lorſque ſa raiſon ſe rétablit. Le malade eût peut-être péri d'une inflammation du cerveau, s'il n'avoit été auſſi bien ſervi par la nature; & dans le village comme à la ville, on auroit crié *tolle* ſur un Médecin qui auroit oſé ordonner un bain froid. C'eſt ainſi que l'injuſtice du public arrête ſouvent la main bienfaiſante qui arracheroit des bras de la mort ceux qu'elle eſt prête à frapper. La puſillanimité exceſſive auprès des malades eſt cependant le caractere diſtinctif de l'ignorance en médecine ; elle ne ſied qu'à ceux qui ne peuvent ſe ſoutenir qu'en jouant le rôle de garde-malade, ou en s'abaiſſant à des *complaiſances anodines* qui n'en impoſent qu'aux bonnes femmes & aux ſots.

Seconde obſervation.

Une fille âgée de vingt ans, très-robuſte & puiſſante, ſe croyoit, dans ſon délire, poſſédée par le diable. Ceux qui l'environnoient, imbus des préjugés trop communs parmi le peuple, commençoient à craindre d'approcher cette fille, & auroient fini par l'abandonner de peur de l'eſprit malin. Je les raſſurai & leur promis de chaſſer le diable, que je ſaurois prendre par ſon foible. Je fis appliquer ſur le champ un large véſicatoire à chaque jambe, après une forte ſaignée au pied. Je menaçai

le démon de scarifier les plaies des véficatoires, si dans moins de deux jours il ne quittoit ma malade. Mes menaces eurent leur effet ; les véficatoires ayant flué abondamment, la jeune fille honteuse de ce que pour l'éveiller, lorsqu'elle disoit que le diable la serroit, je lui avois fait appliquer par une main vigoureuse, quelques coups sur le derriere, se sauva à toutes jambes dans un village voisin, & se rétablit promptement au sein de sa famille.

L'église du village étant creusée dans le sol du cimetiere, comme celles de presque toutes les paroisses de campagne, je crus utile de la désinfecter par la méthode de M. de Morveau, Avocat général au Parlement de Dijon, dont les talents font honneur aux sciences & à la Magistrature (*a*). On pourra augmenter la dose de sel & l'acide vitriolique, suivant le degré d'infection, & de l'étendue plus ou moins grande de l'église. Si l'on ne trouvoit point d'assiette bien vernissée, il faudroit se servir de la lampe de verre de l'église; parce que l'acide vitriolique & l'acide marin, n'ont point d'action sur le verre, & que la fayance, quelque bien vernissée qu'elle soit, ne peut guere leur résister.

Comme la quantité de neige ne permettoit pas aux habitants d'aller chercher du genievre pour

(*a*) *Voyez* l'épidémie du Fort-Barraux.

parfumer leurs habitations, je leur fis distribuer de petits paquets de sel de nitre, que je leur recommandai de faire détonner sur des charbons ardents, dans les maisons sur-tout où il y avoit eu plus de malades.

La misere étant extrême à Cholonge, je vins à Grenoble demander des secours qui me furent accordés, & la distribution en fut faite en pain sous mes yeux. Le Chapitre de Notre-Dame, décimateur de la paroisse affligée, s'empressa aussi de secourir les malheureux ; & quelques particuliers joignant leurs aumônes à ces bienfaits, M. Brun, Curé de la paroisse, recommandable par son zele & par sa charité, eut assez de moyen pour alimenter l'indigence jusqu'au temps des travaux.

Je dois aussi des éloges à M. Descontaux, Maître en Chirurgie de la Mure, pour l'ardeur avec laquelle il se porta à seconder mes opérations, malgré la rigueur de la saison.

ÉPIDÉMIE

Des villages de Barret le haut, & de Barret le bas, en Gapençois.

LA maladie qui régna à Eourres, pendant l'automne derniere, fut transmise dans les villages de Barret le haut & Barret le bas par un paysan qui étoit allé visiter ses parents, lorsque tout étoit couvert de deuil des ombres de la mort, dans la paroisse contagiée. On verra bientôt que ces épidémies ne différoient que par quelques nuances, & que les mêmes causes de développement n'ayant point eu lieu dans ces deux derniers villages, ils auroient été exempts de la contagion, s'ils avoient eu soin de lui opposer des barrieres.

Histoire topographique.

Les terres des Barret, sont séparées de celles d'Eourres, par une chaîne de montagnes qui va se terminer à l'est, à peu de distance du torrent, appellé *Buech*, à deux lieues au-dessus de Sisteron; & à l'ouest, près du village de la *Chaup*. Barret le haut est situé au milieu, à peu près, de la chaîne de montagnes, appellées Cabres, sur un plateau peu considérable. Le sol du village est sec & pierreux; il est couvert d'amandiers, & ne produit que du froment & du seigle. L'eau qui fournit à la boisson

des habitants, eſt à cinq cents pas environ des maiſons, le long d'un ravin : elle eſt légere & très-limpide ; l'induſtrie des payſans la conduit dans quelques coins de terre, qui ſont les jardins du pays ; réunis, ils ſuffiroient à peine pour fournir à deux familles. La culture de la montagne eſt donc la ſeule reſſource que l'on ait dans cette paroiſſe ; elle rend des ſeigles de la plus grande beauté, du foin de la meilleure qualité, & du bois pour le chauffage. Le commerce des amandes ſuffit au moins dans le pays pour payer les tributs au Prince. La communauté n'eſt compoſée que de vingt habitants. Le terrein de la hauteur eſt meuble & calcaire ; à meſure que l'on deſcend vers Barret le bas, le long des ravins, le ſol eſt ſchiſteux ou marneux ; les couches de ſchiſt, ſont inégalement inclinées à l'horizon. On ne peut que préſumer que tout le terrein s'eſt écroulé de la montagne par quelque révolution dont l'hiſtoire ne nous inſtruit pas.

Barret le bas eſt à un quart de lieu de Barret le haut, environ aux deux tiers de la montagne, à l'oueſt de ce dernier village. Son territoire en eſt ſéparé par un ravin conſidérable. Les habitations ſont placées ſur un tertre marneux & inégal ; l'égliſe eſt preſque au ſommet du tertre. Le mur du nord eſt dominé par le terrein, de ſorte qu'il n'eſt pas rare de voir des quadrupedes flairer la

cloche paroissiale. La fontaine du lieu sort d'une terre blanche & marneuse; elle est de très-mauvaise qualité, & ne dissout pas le savon. A l'extrémité sud-est du village, est une petite plaine de près de cent pas, qui est terminée par la chapelle des Penitents & le cimetiere; là finit le tertre d'où l'on descend, par un sentier rapide, vers la riviere, appellée *Meuge*, qui vient de la Chaup, & court à l'est vers le village de Pomet, à travers des précipices affreux & des rochers calcaires. Les bords de cette riviere sont fertiles; on y voit de très-belles terres à bled, & beaucoup de prairies: il y a quelques hameaux aisés & bien arrosés. Il falloit que dans des temps d'anarchie, la nécessité de fuir l'ennemi fût bien pressante, pour déterminer les Seigneurs à chercher un asyle en des lieux presqu'inaccessibles, & y rassembler leurs vassaux. Barret bâti dans la plaine, près de la riviere, seroit un très-bon village; il manque presque de tout sur la hauteur.

La différence qui regne entre les habitants des villages dont je viens de parler, & ceux d'Eourres, est remarquable. Autant ces derniers sont grossiers & lourds, autant ceux de Barret sont humains & industrieux; ils ont en général une physionomie plus ouverte, plus de sensibilité dans l'organisation, moins de gêne dans leurs mouvements, moins de grossiéreté dans leur taille, plus d'ardeur pour le

travail. Je ne rrouvai point dans les habitations de Barret cette malpropreté dégoûtante que je ne pouvois écarter à Eourres ; ils obéirent aux ordres que je donnai, ſans murmure & ſans obſtination ; je n'eus point à lutter contre des préjugés farouches : & l'expreſſion de la reconnoiſſance me ſuivoit par-tout où mes ſoins devenoient néceſſaires.

J'arrivai à Barret le bas, au commencement du mois de juillet ; j'y reſtai dix-huit jours ; & je laiſſai à M. Jullien, Chirurgien très-eſtimable qui me ſecondoit, la conſultation dont je donnerai ici l'extrait, parce qu'elle contient l'hiſtoire exacte de la maladie & des remedes que je preſcrivis.

S'il y a quelque différence entre l'épidémie de Barret & celle d'Eourres, elle ne ſe trouve que dans l'ordre des criſes. A Eourres, nous vîmes peu de dépôts, mais beaucoup de ſueurs & de ſelles critiques ; ici à Barret, au contraire, beaucoup de parotides, peu de ſelles critiques, & un aſſoupiſſement preſque létargique, dont la durée eſt quelquefois de huit à dix jours. Ce ſont autant de moyens que la nature emploie, pour ſurmonter la force du mal. Mais ces moyens, ſur-tout les parotides, ſont inſuffiſants, lorſque le ſujet eſt épuiſé par des fatigues, & mal ſoigné, comme nous avons eu la douleur de l'obſerver chez des gens abſolument miſérables, que des ſoins bien dirigés & les ſecours de l'art auroient ſauvés.

Symptomes.

Il

Il n'eſt pas difficile de reconnoître l'exiſtence du virus contagieux dans ceux qui le portent. La pâleur de la face, le terne des yeux, l'abattement des forces muſculaires, la lenteur de la circulation, la malpropreté de la langue, des gencives & des dents, la puanteur de l'haleine, les envies de vomir, & les étourdiſſements, ſont les ſignes sûrs de l'infection de la maſſe humorale; c'eſt le moment d'employer les ſecours prompts & déciſifs: dès que ce premier moment eſt échappé, la maladie ſuit ſes temps; les criſes ſe font en bien ou en mal; & une convaleſcence pénible ſuccede aux efforts de la nature, ſi elle a pu réſiſter.

Il nous a paru que les émétiques donnés en lavage dès le premier temps de la maladie, ont eu & auront toujours des ſuccès heureux, en ce qu'ils débarraſſent les premieres voies des matieres infectes qui ſouillent le torrent de la circulation, lorſqu'elles y ſont portées. Les purgatifs acides, tels que les tamarins, ſont également indiqués après les vomitifs; l'eau aiguiſée de quelques gouttes d'acide vitriolique, ou à ce défaut, la limonade, ſont les ſeules boiſſons qui ſoient indiquées. Les cordiaux agiront puiſſamment lorſque le pouls ſera concentré, foible, preſque anéanti; les véſicatoires ſeront un moyen également efficace; & les ventouſes appliquées à propos, aſſureront la guériſon dans les ſujets bien ſoignés. Traitement

G

La ſaignée ne peut être permiſe que dans les cas d'un délire furieux, & dans les ſujets d'une conſtitution ſanguine & pléthorique, lorſque l'on ſera aſſuré que les vaiſſeaux du cerveau ſont engorgés, & diſtendus au-delà de leur ton ordinaire, par le ſang qui s'y ſera porté avec violence.

Ainſi M. le Chirurgien auquel nous confions notre préſente ordonnance, & ſur la prudence duquel nous croyons devoir compter, voudra bien ſuivre la route qu'il nous a vu pratiquer, de faire vomir dans le début de la maladie, plus ou moins, en raiſon des forces du tempérament, de l'âge, du ſexe & des malades; il purgera avec les tamarins, la manne, & 12 ou 15 grains de la poudre purgative univerſelle qui ſe trouve dans la boîte de remedes que nous lui laiſſons. Parmi les cordiaux dont il devra uſer, lorſqu'ils ſeront indiqués, la ſerpentaire de virginie en poudre à la doſe de 10 à 12 grains, doit être préférée; on l'aſſociera à 3 ou 4 grains de camphre, & on incorporera le tout dans ſuffiſante quantité de thériaque de Veniſe, pour faire le bol qui ſera jugé convenable.

Il appliquera les véſicatoires aux jambes, de bonne heure, & une ventouſe ſeche ſur les parotides, ou ſur les dépôts, lorſqu'ils s'annonceront. Cette méthode eſt bruſque, mais efficace, & conforme aux vrais principes de l'art : ce n'eſt pas dans des cas auſſi preſſants que l'on auroit à s'applaudir d'avoir

adopté la médecine *tatonante.* La maturation des dépôts ſera opérée par des cataplaſmes émollients un peu actifs ; & l'ouverture avec la pierre à cautere, ſera préférée à l'inſtrument tranchant, parce qu'il eſt d'obſervation que cette pierre mûrit & digere la matiere du dépôt. On ne doit pas oublier qu'une parotide qui ne ſuppure pas, eſt ordinairement l'avant-coureur de la mort.

Pendant la ſuppuration, lorſqu'elle aura lieu, il ne faudra pas troubler la nature par l'action des purgatifs, mais favoriſer au contraire la ſortie du pus autant qu'on le pourra. Le Praticien ne doit jamais perdre de vue l'état des hypocondres, & avoir toujours préſente la ſage maxime de Baglivi (*a*); lorſqu'ils ſont durs & enflés, il faut entretenir la liberté du ventre par des lavements placés dans des moments favorables, & avoir ſur-tout égard à l'ordre des criſes.

On donnera la boiſſon acidulée tant que la langue ſera aride, noire ou ſale ; point de bouillon de viande, ſi ce n'eſt lorſque la convaleſcence eſt décidée. On s'en tiendra aux bouillons de pain avec des plantes potageres, telles que la laitue, la chicorée & le cerfeuil. Les véſicatoires & les ouvertures des dépôts, ſeront panſés avec propreté deux

(*a*) *Qui benè noverit ſtatum hypocondriorum in acutis, quàm benè curare noverit ! quàm benè præſagire.* Prax. med. Lib. I, pag. 62.

ou trois fois par jour, au moins, pendant les chaleurs de la canicule.

Il est très-essentiel de veiller à ce que les maisons où il y a eu des malades, soient désinfectées par des parfums avec des plantes aromatiques, ou du vinaigre que l'on jettera sur une pelle rougie au feu; on fera allumer, le soir au déclin du jour, plusieurs feux aux endroits du village qui auront été infectés; on aura attention enfin de tenir les portes & fenêtres des maisons ouvertes, au nord principalement, afin que l'air circule librement dans tous les coins de l'appartement.

Il n'est pas moins nécessaire que les convalescents parfument leurs habits avec du vinaigre, avant que de fréquenter ceux qui n'ont point encore été malades. L'assemblée des paroissiens dans l'église, sera dangereuse tant que l'on ne prendra pas cette utile précaution; & cette église ne jouira pas long-temps du bienfait de la désinfection qui a été opérée (*a*), si l'on négligeoit de purifier les habits des convalescents: c'est ici un point de la plus grande importance, dont nous prions M. le Curé de faire mention au prône.

La chapelle des Pénitents étant creusée dans le sol où les cadavres sont amoncelés, nous jugeons important que cette chappelle soit abandonnée au

---

(*a*) Par la méthode dont il est parlé au sujet de l'épidémie de Cholonge.

moins pendant ſix mois ; parce que tous les chefs de famille s'aſſemblant dans cette eſpece de cave qui n'a aucune ouverture au nord, & dont le ſol eſt dominé par celui qui renferme les cadavres, il y auroit à craindre que la maladie ne ſe renouvellât avec plus de fureur encore.

Comme nous avons obſervé que l'égliſe paroiſſiale de Barret le bas, n'a que deux petites ouvertures au midi, & point au nord, à cauſe du terrein qui eſt au niveau du toit ; nous avons recommandé à la communauté, 1.° d'agrandir les ouvertures au midi, & d'en pratiquer une au levant s'il eſt poſſible, & au plutôt ; 2.° de déblayer le terrein au nord, afin de dégager le mur, & y faire deux petites ouvertures. Cette opération utile permettra à l'air de circuler dans l'égliſe ; la puanteur qui y regne après la Meſſe du dimanche, ſera diſſipée. Nous avons eu la ſatisfaction de voir ce projet accueilli par la communauté, à laquelle la plus prompte exécution a été recommandée.

Cette conſultation fut commune à la paroiſſe de Barret le haut, excepté néanmoins ce qui regarde l'égliſe qui, eu égard à ſa poſition, ne peut, à moins d'être changée, avoir d'autres ouvertures. Nous jugeâmes auſſi qu'il étoit urgent d'interdire le cimetiere.

Je ne bornai point mes ſoins à me rendre utile aux paroiſſes qui avoient eu recours à la bienfaiſance du Gouvernement. J'eus occaſion de faire

pluſieurs obſervations relatives à la ſanté publique; & à mon retour à Grenoble, je m'empreſſai de les préſenter au Miniſtere public, afin d'armer la ſévérité des loix contre les abus deſtructeurs de la population. Une bande de *Maiges*, qui habite ordinairement dans le village de Montbrun, dans le canton du bas Dauphiné appellé les *Baronnies*, ſe préſenta avec une audace effrenée à Barret, deux jours avant mon arrivée, & oſa ſe dire envoyée par M. l'Intendant. Ayant été reconnus & chaſſés, ces coureurs allerent dans un village voiſin, où en moins d'un quart d'heure ils excroquerent 60 liv. à des miſérables. Le Curé du lieu, homme de mérite, me donna avis du brigandage. Le nommé *Benoît*, ſe diſant opérateur, paſſoit pour chef de la bande: un miſérable, connu ſous le nom du *Bon-homme*, l'accompagnoit & le ſecondoit merveilleuſement dans l'art de ſéduire un peuple crédule. J'ai eu la ſatisfaction de voir que le Miniſtre, indigné de l'effronterie de cette canaille, & juſtement alarmé des ſuites que pourroit avoir l'impunité, a décerné un ordre d'empriſonner le *Bon-homme*, comme guidant le jeune *Benoît*, & que les parents ont été obligés de rendre l'argent excroqué aux malheureux que j'avois déſignés. Je croirai avoir rendu un ſervice important à la Province, ſi j'ai le bonheur de contribuer à l'expulſion des charlatans, & des coureurs trafiquants *en ſanté publique*. Les habitants des campagnes ſont

les plus exposés aux incurſions de ces vagabonds qui aſſaſſinent avec impunité, à l'abri de quelques certificats imaginés ou achetés. Il eſt bon que toute la Province ſache que ces Maiges du lieu de Montbrun, ſont des hommes de la lie du peuple, qui de l'état de berger ont paſſé à celui de vendeurs de baume, &c.; il eſt aiſé de reconnoître ces frippons à la maniere dont ils s'annoncent.

Les droguiſtes ambulants ſont preſque auſſi dangereux que les *Maiges*, en ce qu'ils ne vendent le plus ſouvent que des drogues de mauvaiſe qualité, ou falſifiées. Le plus accrédité de ces marchands, celui qui fournit à la plupart des Chirurgiens des campagnes du Dauphiné, envoya, il y a quelque temps, des feuilles de baguenaudier pour du ſéné de la Palthe, à un Chirurgien qui voulut bien nous livrer cet envoi frauduleux, & l'accompagner d'un certificat authentique. Ce faux ſéné avoit été taxé à 52 ſous la livre : il y a peu de Chirurgiens dans la Province qui n'euſſent de pareilles plaintes à former; leur intérêt ſeroit de renoncer aux drogues colportées par ces marchands auſſi ignorants qu'infideles, & de puiſer dans les pharmacies de Grenoble ou des principales villes qui ſont à leur portée; ils ſeroient ſervis à meilleur marché, & moins expoſé à des accidents qu'on leur attribue quelquefois ſans raiſon, & qui ne ſont dus qu'à la ſophiſtication des drogues : ces colporteurs ſont d'ailleurs des uſuriers,

contre l'avidité desquels nous nous croyons obligés de prémunir les Chirurgiens. Il seroit bien à desirer qu'il fût défendu à cette espece de marchands, de distribuer des drogues composées, sur-tout de l'arsenic, du sublimé-corrosif, & autres substances de cette nature, & que la vente n'en fût permise qu'aux Pharmaciens connus ; des exemples terribles & récents nécessitent des précautions à cet égard. Les colporteurs se permettent des compositions au mépris des loix & de l'autorité : comment le public ose-t-il s'exposer à se servir de remedes préparés par l'ignorance la plus crasse, & presque sans travail ; tandis que les vrais artistes, indépendamment des connoissances indispensables pour l'exercice de leur état, sont obligés de suivre pendant plusieurs jours les opérations des dispensaires !

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce Manuscrit, ayant pour titre : *Histoire des Maladies Epidémiques qui ont régné dans la Généralité de Dauphiné depuis l'année 1775*, par M. Nicolas, &c. ; cet Ouvrage m'a paru d'autant plus mériter d'être répandu par la voie de l'impression, qu'il réunit aux moyens de combattre les épidémies, ceux d'en prévenir les effets. A Paris ce vingt-cinq juillet mil sept cent quatre-vingt.

Signé GARDANE.